



**CINQUANTE-DEUXIÈME SESSION DU  
COMITÉ DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS (CRGA)**  
(23–24 novembre, Port-Vila, Vanuatu)

**Document de travail**

**POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : Rapport du Directeur général**  
(Document présenté par le Secrétariat)

Résumé

1. Le présent rapport couvre la période allant de novembre 2021 à novembre 2022. Il complète les actions de communication engagées en cours d'année par la Communauté du Pacifique (CPS) pour informer les membres des progrès accomplis et du niveau d'exécution de ses activités. Au nombre des outils de communication utilisés, figurent notamment le Rapport de résultats de la Communauté du Pacifique et l'Explorateur de résultats, les réunions sectorielles (voir l'annexe 1), les vidéos des divisions disponibles sur le site Web du CRGA, les lettres d'information, les circulaires et le site Web de la CPS.
2. Ce mode de présentation des résultats est appelé à évoluer à mesure de la mise en œuvre du nouveau Plan stratégique (2022–2031) et du cadre de suivi-évaluation.

Points clés

3. L'année écoulée, à l'instar de la précédente, a apporté son lot de difficultés, pour la CPS comme pour ses membres, mais la deuxième moitié de l'année a été marquée par la réouverture des frontières dans nombre de pays membres. Le transport aérien et maritime a redémarré, favorisant ainsi la reprise des missions d'appui dans les pays, des réunions régionales et du commerce des biens et services. La sécurité sanitaire est restée au cœur de nos préoccupations pendant toute la période de réouverture des frontières, et les

mesures prises en la matière ont eu un impact positif sur la région, au même titre que l'augmentation des taux de vaccination et le renforcement des systèmes de santé.

4. Dans le même temps, la région s'est trouvée confrontée à de nouveaux défis, parmi lesquels les répercussions mondiales de la guerre en Ukraine, les enjeux liés au service de la dette, les menaces grandissantes induites par le changement climatique et les catastrophes, et la transition de la phase de prévention à la phase de relèvement.
5. La mise en œuvre du nouveau Plan stratégique et des cadres de planification et de résultats est en bonne voie, et des progrès ont été réalisés dans l'élaboration de nos programmes intégrés, la mobilisation de ressources et le renforcement institutionnel, comme en témoigne la mise en place du Bureau régional pour la Polynésie, du nouveau Programme pour le leadership des femmes du Pacifique (Pacific Women Lead – PWL) et du nouveau Programme pour l'accès des femmes au leadership (Women in Leadership – WIL) de la CPS.
6. Le recrutement de cadres supérieurs et le passage de relais entre les cadres sur le départ et leurs remplaçants ont soulevé des difficultés, en raison des incertitudes et des retards liés aux mesures de lutte contre la COVID-19. Du fait des modifications apportées à notre environnement de travail, nous avons dû nous tourner vers d'autres stratégies pour attirer des personnes justifiant des compétences et de l'expérience requises. Les enseignements qui s'en dégagent, à l'échelle du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), contribueront à éclairer la réflexion en cours sur l'amélioration de nos modalités de services aux pays membres et seront d'une aide précieuse dans le cadre de l'évaluation de l'architecture régionale.
7. Je tiens à remercier très sincèrement les pays membres des efforts qu'ils ont consentis pour s'adapter aux nouvelles méthodes de travail, et notamment aux modalités d'échange et d'exécution à distance. J'adresse également mes remerciements aux agents de la CPS, dont je tiens à saluer l'engagement et le haut niveau de compétence.

### Recommandation

8. Le CRGA est invité à :
  - i. prendre note du rapport du Directeur général.

## RAPPORT 2022 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

### I. Nouveau contexte régional

9. Pendant toute la première moitié de 2022, les mesures de confinement sont restées en vigueur et les déplacements ont été considérablement restreints dans la majorité des pays insulaires membres de la CPS, dont la priorité était d'atteindre les objectifs de vaccination et de contenir l'épidémie. Alors que dans le reste du monde, les populations retrouvaient peu à peu leur liberté de mouvement d'avant la crise, l'Océanie a jugé plus prudent de n'ouvrir ses frontières qu'au cours du second semestre 2022. À ce jour, les possibilités de déplacement demeurent limitées, en raison de la remise en service progressive des compagnies aériennes et des infrastructures connexes restées en sommeil pendant plus de deux ans.
10. Si la région a fait preuve de résilience tout au long de cette période, les niveaux d'endettement n'en ont pas moins continué d'augmenter. Les perspectives de reprise économique restent incertaines, les pistes envisageables en matière de diversification sont encore à l'étude, et l'on note une contraction de la marge de manœuvre budgétaire des pays. De nouveaux défis se sont fait jour en 2022, parmi lesquels la guerre en Ukraine et ses conséquences sur les approvisionnements mondiaux en produits alimentaires et en carburants, le prix des produits de base et l'accès aux marchés, auxquels s'ajoutent les répercussions géopolitiques du conflit, qui n'épargnent pas la région. Dans le même temps, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a classé la variole du singe en urgence de santé publique de portée internationale et, face au changement climatique, les dirigeants du monde ont déclaré l'état d'urgence climatique.
11. Malgré ce contexte très instable, la région a réussi à vaincre les menaces pesant sur son unité en se regroupant sous la bannière du Forum des Îles du Pacifique, et en adoptant notamment à l'unisson la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050. Cette dernière appelle les pays à s'unir et à s'employer résolument à engager le régionalisme dans une trajectoire constructive, résiliente et durable, garante d'un avenir ancré dans l'identité des communautés océaniques et dans le lien particulier qui les unit au plus vaste océan du monde, et porteur de prospérité et de bien-être. Durant l'année écoulée, certains pays membres ont été frappés par des catastrophes d'ampleur exceptionnelle. Ainsi, aux Tonga, la première flambée de COVID-19 est survenue alors que le pays était encore aux prises avec les conséquences catastrophiques d'une violente éruption volcanique et du puissant tsunami qui en a résulté.
12. La CPS est une composante clé de l'architecture régionale et appuie chacune des étapes de ce parcours. Son nouveau Plan stratégique a été conçu de manière à faciliter la poursuite des efforts de mobilisation des capacités et des ressources et la mise en œuvre de programmes de nature à aider la région à négocier avec succès la transition vers une « nouvelle normalité », dont les contours continuent d'évoluer.

## II. La CPS et la transition vers la phase de relèvement

13. Les effets conjugués de la pandémie de COVID-19 et des enjeux inédits induits par les catastrophes naturelles et l'augmentation du prix des carburants ont continué de perturber les capacités et la mise en œuvre de nos programmes pendant toute la première moitié de l'année. Dans le même temps, ces difficultés ont ouvert de nouvelles perspectives en matière d'innovation et ont amené l'Organisation à repenser ses modalités de travail et à renforcer ses interventions dans plusieurs domaines.
14. En 2022, à l'issue d'une période prolongée de télétravail, les agents de la CPS en poste en Nouvelle-Calédonie et aux Fiji ont pu reprendre le chemin du bureau, les deux pays ayant infléchi les stratégies de santé publique mises en œuvre en réponse à la pandémie. Alors que certains pays opéraient un retour progressif à la normale, d'autres enregistraient leurs premiers cas de COVID-19 et mettaient en place des restrictions de déplacement qui ont contribué à ralentir un peu plus l'exécution des programmes.
15. Aujourd'hui encore, les impacts de la crise sanitaire se font sentir sur les plans de travail, les budgets, les projets de voyage, les livrables, la santé et le bien-être du personnel, la charge de travail des agents et le recrutement. Les plans d'exécution des programmes sont révisés en continu en fonction de l'évolution des calendriers et des besoins. Les divisions ont dû s'employer en priorité à recruter des candidats répondant au profil des postes à pourvoir, à engager des coordonnateurs et des consultants dans les pays afin d'accélérer l'exécution des projets, à renforcer leurs capacités en vue de la gestion des modalités hybrides de prestation de services, à actualiser leurs prévisions budgétaires et à réviser les documents requis dans le cadre de la conception des programmes. Dans ce contexte, les fonctions se rattachant à plusieurs postes de direction ont dû être assurées par intérim pendant l'année. Les dernières étapes du recrutement étaient en cours au dernier trimestre. La démission du Directeur général adjoint – Opérations et intégration, Cameron Diver, intervenue au mois d'août, a fait peser une charge supplémentaire sur l'équipe de la direction pendant la seconde moitié de l'année. Cette question fait partie des priorités de l'Organisation au cours du dernier trimestre 2022 et du début de l'année 2023.
16. Les modalités de travail à distance instaurées pendant la pandémie (2020–2021) ont été consolidées en 2022 : un service d'assistance centralisé a été mis en place, le télétravail a été facilité et les moyens de communication numérique ont été renforcés (visioconférence, système de gestion des apprentissages, portails, domaines de collaboration, cybersécurité). Forte de ces services et infrastructures, la CPS peut désormais s'appuyer sur des modes de prestation de services qui n'existaient pas avant la crise sanitaire. Les solutions hybrides de mise en œuvre des programmes font maintenant partie intégrante des modalités d'exécution utilisées à l'échelle de l'Organisation et se sont révélées particulièrement utiles, certains pays ayant entrepris d'assouplir leurs conditions d'entrée alors que d'autres appliquent toujours des restrictions de voyage.

17. Si les ajustements apportés aux plans de travail et aux budgets durant le premier semestre 2022 en raison de la pandémie de COVID-19 ont été moins nombreux qu'en 2021 (58 % contre 68 % en 2021), ce pourcentage demeure néanmoins élevé. Ces modifications ont notamment consisté à améliorer la planification à la lumière des enseignements tirés de la pandémie. Ainsi, les divisions ont adopté des démarches plus prudentes en matière de révision des plans de travail mis en œuvre avec des partenaires, et privilégié les activités virtuelles ou hybrides.
18. L'actualisation des prévisions budgétaires pour 2022 a dû tenir compte de perturbations persistantes, des restrictions de déplacement encore en vigueur dans certains pays et de la levée de ces restrictions dans d'autres. Il en a résulté des changements notables dans l'organisation des voyages et les taux d'exécution des programmes. Dans le même temps, le coût des déplacements a fortement augmenté. La CPS a malgré tout fait la preuve de sa résilience et de sa capacité à s'adapter au contexte pandémique, notamment en mobilisant des ressources et en mettant à profit les possibilités de partenariat et de collaboration, tout en continuant à assurer la mise en œuvre des activités prévues.
19. Les principaux enjeux liés à la réouverture des frontières sont présentés ci-dessous :
  - i. **Recours aux capacités nationales en complément des mécanismes virtuels d'appui à l'exécution**

Le recours à des méthodes intégrées de prestation de services associant communication virtuelle et échanges en présentiel a favorisé la participation efficace des parties prenantes et permis à la CPS d'intervenir rapidement. Cette stratégie a consisté à renforcer les capacités nationales visant à appuyer la mise en œuvre d'activités de terrain à l'échelle locale, tout en mobilisant des moyens de communication virtuelle. La Division ressources terrestres (LRD) est parvenue à renforcer l'engagement des pays en désignant des correspondants nationaux, s'inspirant ainsi du modèle adopté au titre du projet Des semences pour la vie dans le Pacifique. Le Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement (EQAP) a recruté des agents locaux chargés d'appuyer la formation des enseignants dispensée par l'intermédiaire de la plateforme de formation en ligne Moodle. De même, la Division droits de la personne et développement social (HRSD) a poursuivi ses actions de renforcement des capacités nationales et conforté son ancrage dans la région, avec 15 agents en poste dans neuf pays membres.
  - ii. **Recours à des financements flexibles, pour une programmation réactive axée sur les produits**

Les multiples avantages des modes de financement flexibles sont d'autant plus évidents que les conséquences opérationnelles de la pandémie de COVID-19 perdurent. On a pu constater à plusieurs reprises, et dans de nombreuses divisions, que les fonds programme flexibles reçus de partenaires bailleurs de confiance offraient une plus grande marge de manœuvre et permettaient d'ajuster rapidement les modalités et les stratégies de programmation,

garantissant ainsi une action efficace et des résultats concrets, malgré les contraintes rencontrées. Les fonds programme ont joué un rôle essentiel, en permettant à l'Organisation de donner suite aux demandes des pays et d'engager des activités non planifiées d'adaptation à la crise sanitaire. Contrairement aux fonds projet, qui ne peuvent être utilisés qu'aux fins d'interventions et conformément à des calendriers convenus à l'avance (approche axée sur les ressources), les fonds programme et les financements ordinaires reçus de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la France, de la Suède et des États-Unis d'Amérique permettent à la CPS d'adapter son action en fonction des besoins (approche axée sur les effets).

iii. **Amélioration continue des systèmes internes pour un appui renforcé aux nouvelles modalités de travail**

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la nécessité d'investir à la fois dans les systèmes et dans les capacités internes, dans toute une série de domaines clés de l'Organisation. L'adaptabilité et la flexibilité des modalités de gestion et de fonctionnement sont des conditions indispensables, à la fois pour renforcer la capacité de réponse aux situations d'urgence et pour réduire les délais liés aux procédures d'achat et autres obligations administratives. Des discussions sur la question des financements doivent s'engager avec les principaux partenaires et bailleurs pour garantir la bonne coordination des interventions, réduire les risques de double emploi et favoriser le renforcement des capacités locales.

iv. **Mobilisation des capacités d'innovation**

Depuis le début de la pandémie, les divisions explorent sans relâche de nouvelles pistes et testent des démarches et des outils innovants. Outre les nouvelles applications et technologies visant à faciliter l'apprentissage et la collecte de données, utilisées notamment par le Programme EQAP et la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME), des approches programme inédites ont été adoptées pour mettre à profit la résilience des communautés, renforcer les capacités locales et améliorer la production et la diffusion de données se rapportant à l'ensemble des axes prioritaires (KFA). Dans le cadre du Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés, la Division géosciences, énergie et services maritimes (GEM) élabore des cours de formation en ligne hébergés sur la plateforme Moodle (LearnBook). Ces formations de courte durée, gratuites et ouvertes aux pays membres, sont axées sur la gestion des risques de catastrophe, et notamment sur la sensibilisation à des questions comme le fonctionnement des systèmes de gestion des incidents, l'activation des centres d'opérations d'urgence, la diversité et l'inclusion dans le contexte de la gestion des risques de catastrophe, le leadership en situation de catastrophe et la réalisation d'exercices de simulation. À ce jour, plus de 800 personnes se sont inscrites à ces cours dans de multiples organisations réparties dans plus de 28 pays.

### III. Renforcement institutionnel

#### *Évaluations et enseignements*

20. Les efforts déployés pour renforcer l'Organisation s'appuient sur les conclusions de diverses analyses et évaluations. Il ressort du Rapport de capitalisation de l'évaluation du Plan stratégique de la Communauté du Pacifique 2016–2020 que la CPS était plus solide en 2020 qu'en 2016, grâce aux améliorations apportées à ses systèmes de gestion financière, de planification, d'établissement de rapports et de mobilisation des ressources, ainsi qu'à la culture institutionnelle de l'Organisation, notamment en matière d'apprentissage et de réflexion. Le rapport revient dans ses conclusions sur le rôle de la CPS dans le contexte régional et explique dans quelle mesure le Plan stratégique a permis à l'Organisation d'aligner son action sur les décisions prises à l'échelle régionale. Ces conclusions seront d'une aide précieuse dans le cadre de l'évaluation de l'architecture régionale, à laquelle participera la CPS.
21. Il y a, à l'évidence, des domaines dans lesquels nous n'avons pas pu concrétiser nos ambitions et où des améliorations sont possibles. À cet égard, certaines des recommandations de l'évaluation à mi-parcours de 2018 gardent toute leur pertinence, notamment celles qui soulignent la nécessité :
  - i. de renforcer les systèmes et les processus pour permettre à la CPS de travailler de manière efficace, dans le droit fil du principe « Une seule CPS », en s'appuyant sur des services et des programmes intégrés ;
  - ii. de mieux définir les priorités nationales et l'aptitude de la CPS à y répondre (y compris en matière de renforcement des capacités) ; et
  - iii. d'améliorer la collecte de donnée et la cohérence du suivi et de l'établissement des rapports rendant compte notamment des résultats obtenus dans le temps, à l'échelle nationale et pour des groupes de population spécifiques.
22. Nous avons appuyé la réalisation des évaluations des partenariats menées par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ainsi que les travaux du Groupe des Amis de la présidence, créé en prévision de l'évaluation indépendante demandée par la présidence de la Conférence de la Communauté du Pacifique. Les conclusions qui s'en dégageront apporteront un éclairage utile lors des discussions sur les activités qui doivent être mises en œuvre en 2023 et sur les améliorations à y apporter.

#### *Mise en œuvre du nouveau Plan stratégique*

23. L'ambition du Plan stratégique 2022–2031 est claire. Chaque KFA renvoie à une vision clairement définie pour 2031. La CPS ne pourra atteindre ses objectifs si elle agit seule, et œuvrera à leur concrétisation de concert avec les autres organisations membres du CORP et ses partenaires.



Septième axe prioritaire

## Efficacité institutionnelle transformatrice

ÉTAT ACTUEL 2021

La CPS œuvre au service de la région en proposant son expertise, ses capacités et ses actifs scientifiques et techniques. Des partenariats innovants reposant sur des valeurs communes donnent lieu à de véritables collaborations avec les membres et entre les partenaires en vue de produire un impact.

De la stratégie à l'action

Données, statistiques et connaissances

Innovation et recherche

Digitalisation et technologie

Capacité et influence

TRAJECTOIRES

La coordination des stratégies et de la planification permet d'améliorer la gouvernance intégrée à l'échelle de l'architecture du Pacifique bleu, qui évolue vers une approche « Un seul CORP ».

Les écosystèmes de données régionaux et la gouvernance améliorée des données permettent d'intensifier le partage de données et donnent aux membres les moyens de prendre des décisions éclairées.

Le renforcement de la planification et de la communication à l'échelle de la CPS, les innovations dans nos systèmes opérationnels et le financement de l'innovation interne stimulent la transformation requise.

Des investissements appropriés dans les solutions technologiques et numériques permettent de générer une base factuelle et de favoriser la participation concrète à une prise de décision, à des réseaux et à des apprentissages partagés et inclusifs.

La CPS investit dans les capacités des agents et des membres, et met au point des systèmes sensibles au genre qui s'appuient sur des installations appropriées et des communautés de pratique dotées de capacités sectorielles pointues et de compétences en matière de leadership.

La CPS pilote le partage d'informations par le biais de la [Plateforme de données océaniques](#), référentiel centralisé de données ouvertes et d'outils de connaissance sur la région Pacifique. Le projet [Digital Earth Pacific](#), les données, les informations et les produits d'aide à la décision renforceront la planification, la prise de décision et la communication des résultats.

ÉTAT FUTUR 2031

Une seule CPS fondée sur un ensemble de valeurs et travaillant aux côtés des membres et des partenaires pour favoriser un apprentissage cohérent et responsable sur le plan social et environnemental, dans le but d'améliorer la représentation des Océaniens et l'égalité de genre au sein de l'Organisation et à tous les niveaux de la prise de décision.



24. L'Organisation a concentré son action sur les priorités régionales en s'appuyant sur des approches et des programmes intégrés, conformément au principe « Une seule CPS ». Certains de ces programmes font intervenir l'ensemble des composantes de l'Organisation et mutualisent les capacités dont elles disposent, dans le cadre de quatre « programmes phares » axés respectivement sur le changement climatique, les océans, le genre et les systèmes alimentaires. Les programmes phares visent des objectifs ambitieux et seront mis en œuvre à l'échelle requise pour produire un impact collectif.
25. Nous avons continué à fournir des services par l'intermédiaire de programmes intégrés qui reposent également sur la mutualisation des capacités de plusieurs divisions, mais supposent une démarche plus itérative que les programmes phares. Un programme intégré peut servir de point de départ à un programme phare. À titre d'exemple, les activités mises en œuvre par les divisions LRD et santé publique (PHD) dans le droit fil du principe « Une seule santé » pourraient déboucher sur un programme phare consacré à la santé de la planète. La Plateforme de données océaniques est un autre exemple de programme intégré contribuant à l'ensemble des KFA et mettant à profit les données et les informations fournies par l'ensemble des divisions de la CPS et par les parties prenantes à l'échelle nationale, régionale et internationale.
26. Nous avons continué à tenir les engagements sectoriels pris lors des réunions régionales des directeurs chargés de la santé, des pêches, des soins infirmiers, des transports, de l'éducation, de la culture et de la gestion des catastrophes. La CPS assure l'organisation d'au moins dix de ces réunions et la mise en œuvre de plus de 20 cadres régionaux. Ces



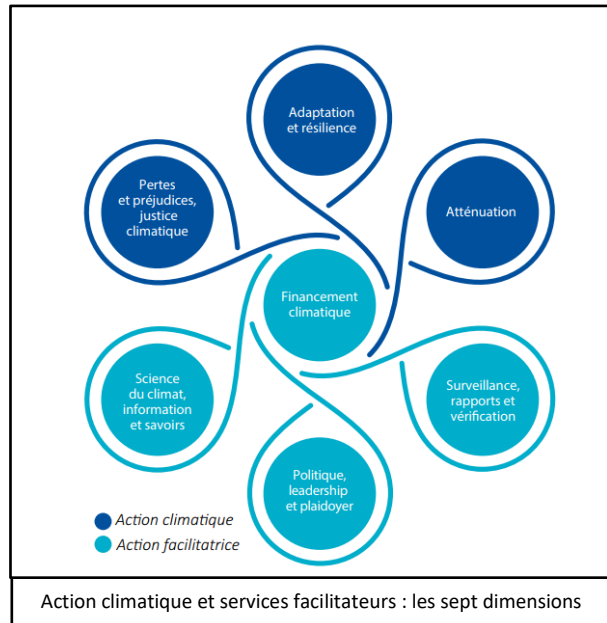
mécanismes lui permettent de recevoir des orientations des pays membres tout au long de l'année (voir annexe 1).

27. Les divisions ont entrepris de réviser leurs plans d'activité au regard du Plan stratégique et des besoins et engagements sectoriels. Durant l'année écoulée, la Division FAME a présenté son plan d'activité 2022–2027 aux directeurs des pêches pour approbation. La Division GEM et le Programme EQAP ont pris part à des consultations dans le cadre du processus de révision de leurs plans d'activité. La Division statistique pour le développement (SDD) a mené les consultations relatives au nouveau Cadre stratégique pour les statistiques océaniques 2022–2030 et piloté son élaboration. Le Cadre stratégique servira de point de départ à l'élaboration d'un nouveau plan d'activité qui définira le plan de travail annuel de la Division.

#### *Programmation intégrée et mobilisation des ressources*

28. Le nouveau Bureau de l'intégration et de la mobilisation des ressources de la CPS a été créé fin 2021. Son objectif est de procéder à une cartographie à l'échelle de l'Organisation, afin que la CPS puisse plus systématiquement élaborer des approches intégrées et mobiliser des ressources de façon plus stratégique. Le Secrétariat entend également, entre autres initiatives, renforcer la capacité de l'Organisation à mobiliser des financements climatiques, dans la mesure où la CPS est une entité accréditée auprès du Fonds vert pour le climat et du Fonds pour l'adaptation, ainsi qu'à faire appel à d'autres mécanismes de financements climatiques, au vu de la large gamme de domaines liés au changement climatique dans lesquels elle intervient.
29. Pour ce faire, l'Organisation s'emploie à développer ses quatre programmes phares – changement climatique, océans, genre et systèmes alimentaires –, qui en sont à différents stades de conception et de mise en œuvre. Le processus de conception des programmes phares peut être synthétisé en six étapes clés : 1) constituer une cellule en interne et désigner des chefs de file au niveau des divisions, qui seront chargés de faire avancer les travaux ; 2) réaliser un état des lieux et établir la cartographie des capacités et services existants ; 3) relever le niveau d'ambition et l'aligner sur les KFA de la CPS ainsi que sur les priorités régionales et nationales dans le domaine considéré ; 4) échanger avec les membres aux niveaux national et régional ; 5) déterminer les modalités de gouvernance et de gestion ainsi que les capacités nécessaires pour que le programme phare permette d'obtenir des résultats ; et 6) élaborer un cadre de résultats permettant de rationaliser le suivi et la présentation des résultats au regard du Cadre de résultats stratégiques de la CPS.

- **Programme phare sur le changement climatique** – La CPS élabore un Programme phare sur le changement climatique, dans le but de favoriser l’adoption d’une approche stratégique et progressive permettant d’obtenir des résultats dans le cadre de l’action climatique pour les pays membres. Afin de pouvoir mettre graduellement en place l’appui dont ont besoin les membres face au changement climatique, la



CPS s’emploie actuellement à recenser l’ensemble des services et capacités dont elle dispose dans les sept dimensions de l’action climatique et des services facilitateurs nécessaires. Le KFA 1 – Résilience et action climatique – est la clé de voûte du Plan stratégique de la CPS, étant donné que chaque aspect du travail de l’Organisation contribue à renforcer la résilience et doit intégrer les mesures climatiques nécessaires pour répondre à cette priorité absolue dans la région. La résilience et l’action climatique exigent la mise en place d’une solide collaboration tant au niveau interne – compte tenu de l’étendue des services et capacités de la CPS en lien avec le changement climatique – qu’au niveau externe avec nos principaux partenaires dans la région, au travers notamment du mécanisme interinstitutionnel élargi du CORP et du Partenariat pour la résilience dans le Pacifique adossé au Cadre en faveur d’un développement résilient dans le Pacifique (FRDP).

- **Programme phare sur les systèmes alimentaires** – La CPS occupe une place unique non seulement dans la région, mais aussi à l’échelon mondial, du fait de sa connaissance fine et étendue des différentes composantes du système alimentaire,



de la production à la consommation en passant par le commerce et les politiques. La CPS mène des travaux dans les domaines de l’agriculture, des pêches et de l’aquaculture, tout en proposant à ses membres des services

spécialisés et un appui dans les sphères de la santé, du climat, des sciences océaniques, de la résilience face aux catastrophes, de la gestion des paysages, de l'eau, de l'énergie, de la culture, des droits de la personne, de la jeunesse, du genre et de la statistique. La CPS a contribué à une participation significative de l'Océanie au Sommet sur les systèmes alimentaires de l'Organisation des Nations Unies (ONU), notamment en organisant une Concertation régionale sur les systèmes alimentaires, en facilitant le dialogue à l'échelon national et en réunissant des données factuelles à l'appui de l'élaboration de politiques, de la prise de mesures concrètes et du renforcement de l'influence. Ces initiatives ont permis de faire émerger des solutions qui changeront la donne pour les systèmes alimentaires océaniques, les engagements pris se reflétant dans les pistes d'action définies. La CPS, en collaboration avec ses membres, s'attache à souligner l'importance des aliments bleus lors des échanges menés sur les systèmes alimentaires régionaux et mondiaux. Elle a organisé des manifestations en amont et au cours de la Conférence « Notre océan », à Palau, et elle a apporté son concours à l'Alliance mondiale pour les aliments bleus. Ces interactions et les données factuelles qui en découlent éclairent le Programme phare de la CPS sur les systèmes alimentaires et sont utilisées pour mobiliser des ressources au profit des systèmes alimentaires du Pacifique. Elles se reflètent également dans les pistes d'action nationale relatives aux systèmes alimentaires. *Photo : Talanoa sur les aliments bleus lors de la Conférence « Notre océan » à Palau (organisée par la CPS et l'Alliance mondiale pour les aliments bleus).*

- **Programme phare sur le genre – Étendre et renforcer les capacités de la CPS dans le domaine de l'égalité de genre et de l'inclusion sociale (EGIS)** Par l'entremise de ses trois composantes principales (le Programme pour le leadership des femmes du Pacifique, le Programme pour l'accès des femmes au leadership et les travaux des divisions portant spécifiquement sur les questions de genre), le Programme phare de la CPS sur le genre vise à intégrer de façon transversale la dimension de genre dans les activités de la CPS, l'objectif étant de contribuer efficacement à l'engagement renouvelé de la région en faveur de l'égalité de genre. L'équipe constituée au sein de la Division HRSD de la CPS afin de gérer le Programme PWL – qui fait l'objet d'un investissement de 56 millions de dollars australiens – représente une importante valeur ajoutée pour la CPS et la région dans l'ensemble des domaines de travail, qu'il s'agisse du développement ou du renforcement de la résilience. Le Programme WIL vise à promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes au sein de la CPS. Cette dernière a procédé à un audit dans le cadre de ce programme entre mai et juillet 2022. Le but était de consolider la démarche entreprise par l'Organisation en modifiant la culture organisationnelle de manière à y intégrer le principe de l'égalité réelle et en renforçant les mécanismes, les politiques et les procédures de contrôle connexes. Le Programme WIL est idéalement positionné pour jouer un rôle de catalyseur et ainsi appuyer et promouvoir l'accès des femmes à des postes de direction et leur évolution dans toutes les organisations membres du CORP et tous les États et Territoires insulaires océaniques. Les initiatives soutenues par le Programme WIL dans le cadre du réseau du CORP « Women of

the Wave » démontrent le rôle que joue la CPS dans l'amélioration de l'accès des femmes au leadership.

- **Programme phare sur les océans** – Lors d'un récent séminaire, le Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques (PCCOS) a examiné différentes approches pour l'élaboration du Programme phare sur les océans. À l'évidence, l'existence même du PCCOS témoigne de l'accent déjà résolument mis sur les océans dans l'ensemble de l'Organisation. Il est clair également que les parties prenantes gagneront à ce que la CPS définisse de façon plus large ses activités liées aux océans. Le Programme phare de la CPS sur les océans, qui s'appuiera sur le socle solide qu'offre le PCCOS, permettra d'articuler l'ensemble des activités qu'entreprend la CPS dans ce domaine, non seulement à travers le prisme de la science, mais aussi par l'intégration de l'appui apporté aux membres dans les domaines de l'élaboration des politiques, de la culture, des affaires juridiques et de la gouvernance.

30. **Intérêt des programmes phares** : Les programmes phares présentent un intérêt à la fois stratégique et opérationnel. Sur le plan de la mobilisation des ressources, ils permettent de présenter la CPS de telle sorte que l'ensemble de ses capacités soient mieux reconnues, d'accroître sa visibilité, de renforcer la confiance des membres quant au fait que les activités menées répondent à leurs priorités, de produire plus de valeur financière et d'inspirer des partenariats stratégiques. Une fois pleinement établis, les programmes phares offriront un cadre conceptuel qui permettra aux membres et aux bailleurs de fonds de suivre les investissements plus facilement. Les membres pourront par ailleurs prendre connaissance de tout l'éventail des capacités de la CPS, où qu'elles soient situées, et y accéder plus aisément.
31. Les programmes phares en sont à différents stades d'élaboration pour des raisons pratiques, la principale étant liée aux financements. Comme l'ont montré les enseignements tirés à l'échelle de l'Organisation tout au long de la pandémie, il est évident que des financements souples s'étalant sur de plus longues périodes de subvention sont essentiels pour concrétiser la valeur stratégique de chaque programme phare.
32. Chacun des quatre programmes phares recouvre une série d'initiatives, dont certaines sont suffisamment vastes pour servir de point d'ancrage à d'autres initiatives à l'avenir. C'est le cas, par exemple, pour le Programme phare sur le genre, du Programme pour le leadership des femmes du Pacifique, de la Conférence triennale des femmes du Pacifique (Programme d'action océanien en faveur de l'égalité des sexes et des droits fondamentaux des femmes) et du Programme WIL. La mise en place du Programme phare sur les océans avait été envisagée dès la création du PCCOS en 2017 ; c'est donc certainement le PCCOS qui lui servira de point d'ancrage. Le Programme phare sur les systèmes alimentaires bénéficiera quant à lui d'un premier appui de l'Union européenne, dans le cadre de deux projets interconnectés au profit des systèmes alimentaires côtiers, actuellement en phase de négociation et de conception. Des investissements d'ancrage sont envisagés dans le cadre du Programme phare sur le

changement climatique, qui tient compte du rôle important que joue la CPS en tant qu'entité accréditée auprès du Fonds vert pour le climat et du Fonds pour l'adaptation. L'objectif de tels investissements serait de renforcer la capacité de l'ensemble de la CPS à acheminer des financements climatiques afin de démultiplier l'action climatique dans la région.

#### *Performance institutionnelle et prestation de services*

33. Au sein des sous-régions, les bureaux de la CPS pour la Mélanésie, la Micronésie et, plus récemment, la Polynésie représentent une pièce importante de l'architecture de l'Organisation. Ces bureaux sont « les yeux et les oreilles » de la CPS sur le terrain. Ils permettent aux divisions de coopérer étroitement avec les membres, de manière à pouvoir adapter l'appui apporté en fonction des caractéristiques et des priorités propres à chaque sous-région. Pendant la pandémie, les informations fournies par ces bureaux ont orienté la réponse de la CPS face à l'évolution rapide des circonstances et des besoins. Les bureaux régionaux ont par ailleurs joué un rôle capital en assurant la liaison entre les membres et les divisions techniques de l'Organisation. Par exemple, EQAP a utilisé le Bureau régional pour la Mélanésie pour mettre en place des échanges directs et réguliers avec les ministères de l'Éducation de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Vanuatu et des Îles Salomon, ainsi que pour faciliter l'organisation de consultations et d'activités de planification approfondies au niveau national, lors de réunions virtuelles et en présentiel. Ces échanges ont résolument porté leurs fruits. Les plans à l'échelon national pour les activités d'EQAP ont été établis en totale concertation avec les parties concernées et sont en cours de déploiement, avec une offre de services complète. Ce mode de prestation de services, qu'EQAP a mis en place en réaction à la pandémie, se poursuit et permet de faire appel à davantage de personnel local appuyé par le Bureau régional de la CPS. Le Bureau régional pour la Micronésie, situé à Pohnpei, continue de jouer un rôle clé en tant que lieu de réunion et organisateur de rencontres régionales et virtuelles de la CPS, jetant ainsi des ponts entre, d'une part, les parties prenantes et les partenaires gouvernementaux et, d'autre part, les divisions techniques, les équipes et les projets de la CPS à travers le Pacifique. Les frontières des États fédérés de Micronésie étant restées fermées jusqu'en août 2022 dans le contexte de la pandémie, ce rôle a revêtu une importance particulière. L'atelier sur la résilience et les mesures d'urgence face aux catastrophes aux États fédérés de Micronésie, coorganisé à Pohnpei avec le projet EDCR (Enhancing Disaster and Climate Resilience – Améliorer la résilience face aux catastrophes et au changement climatique) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'atelier sur la résilience face aux catastrophes et la gestion des situations d'urgence à Palau, la quatorzième Conférence triennale des femmes du Pacifique et la septième Conférence des ministres de la Condition féminine, des réunions du Sous-comité du CRGA et des réunions au sujet de l'élaboration du Plan stratégique de la CPS sont autant d'exemples de manifestations organisées grâce à l'appui prêté dans ce cadre.
34. Comme indiqué plus haut, le recours au télétravail pendant la pandémie a donné lieu à de nouvelles façons de travailler et ouvert des perspectives. La CPS a dû s'adapter aux situations vécues par les membres de son personnel en raison de la COVID-19, et elle

pourrait être amenée à relever des défis similaires dans les années à venir. Durant la crise de la COVID-19, les agents ont pu fournir des services à distance, parfois depuis leur propre pays, grâce aux dispositifs mis en place. Ils ont ainsi pu continuer de soutenir leur famille pendant la pandémie, et bien souvent apporter un appui supplémentaire à leur propre pays. Grâce à cela, l'Organisation a été en mesure de faire avancer divers dossiers dans des pays membres où elle ne dispose généralement pas de personnel. La CPS étudiera les modifications qui pourraient être apportées aux politiques relatives au personnel pour faciliter ces modes de fonctionnement à l'avenir.

35. Les politiques relatives au télétravail, le travail attendu des agents, les modalités d'assistance du personnel ainsi que les questions fiscales et les privilèges des agents dans les pays avec lesquels la CPS n'a pas conclu d'accord de siège ou convenu de l'application de privilèges et immunités sont autant d'enjeux inhérents à ces nouveaux modes de prestation de services par le personnel dans d'autres pays que ceux où est établie l'Organisation. Si la CPS décide d'envisager de nouveaux modes de prestation de services pour ses membres, il conviendra d'analyser ces différents points et d'en débattre.
36. La CPS doit par ailleurs consolider ses services généraux afin de pouvoir réaliser ses projets de manière plus efficace. Un projet visant spécifiquement à renforcer et professionnaliser les fonctions achats et subventions de la CPS a permis d'actualiser les processus et les procédures, d'adopter de nouveaux outils, de former le personnel et de renforcer les capacités dans ces domaines. Ce projet a abouti à des améliorations manifestes et permis de faire évoluer les pratiques, mais il ne s'agit là que de la première étape dans l'optimisation du service client et des services de soutien axés sur les résultats dans le cadre des projets.

#### *Programme pour l'accès des femmes au leadership (Women in Leadership – WIL)*

37. Le Programme WIL, déjà présenté l'année dernière, est un programme interne que la CPS a mis en place avec l'appui financier de l'Australie, afin d'accroître la participation des femmes aux décisions stratégiques et à d'autres fonctions au sein de l'Organisation. La talentueuse Mereseini Rakuita a été nommée pour diriger ces travaux, en tant que Responsable stratégique principale pour les programmes WIL et PWL. Un audit réalisé auprès de la direction de la CPS a donné lieu à des recommandations. Ces dernières sont en cours d'analyse et devraient servir de base pour l'élaboration d'une stratégie en faveur d'une véritable participation des femmes au leadership, notamment par leur accès à des postes de direction. Le fruit de ces travaux est activement partagé avec d'autres organisations membres du CORP, l'objectif étant d'encourager une démarche similaire dans le cadre du réseau « Women of the Wave ».

#### **IV. Partenariats**

38. Les partenariats constituent un atout institutionnel essentiel permettant à la CPS de concrétiser plus efficacement son Plan stratégique. La CPS apprécie l'appui que lui



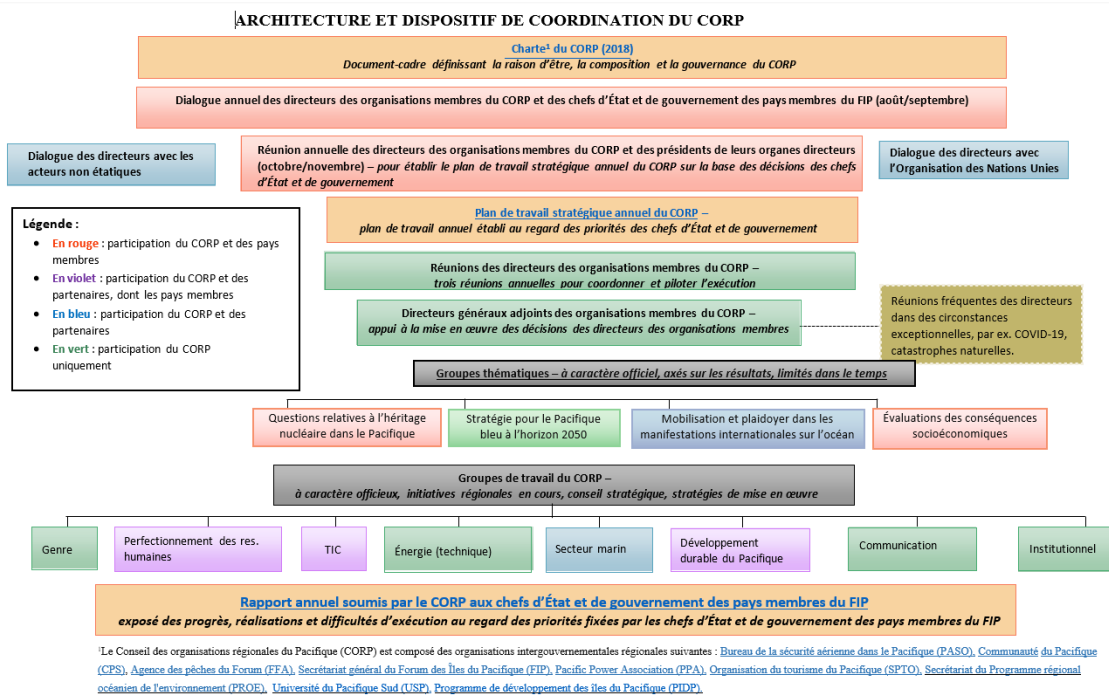
apportent ses partenaires de confiance et elle s'emploie à entretenir et à optimiser ses partenariats existants, tout en étant consciente de l'importance d'en forger de nouveaux pour favoriser l'innovation et chercher les meilleures façons de servir la région.

39. En 2022, avec la reprise des voyages internationaux, la CPS a organisé des réunions multilatérales et régionales en présentiel, après trois années d'échanges à distance. Les discussions au sommet menées avec les gouvernements de Vanuatu, des Fidji, des Tonga, de Palau, du Samoa, des Îles Marshall, de Tuvalu, de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française, des Îles Cook, de Niue, de Guam, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, des États-Unis d'Amérique et de la France ainsi qu'avec l'UE font partie des principaux échanges bilatéraux.
40. La CPS a également commencé à travailler avec plusieurs nouveaux partenaires, notamment des acteurs du secteur privé et des organisations non gouvernementales (ONG), dans le but de pouvoir orienter les possibilités de mobilisation de ressources vers des partenaires – tels que des établissements universitaires, des groupes de réflexion et des organisations de la société civile – pouvant aider l'Organisation à obtenir plus de résultats. Le développement de ces nouveaux partenariats demandera du temps, la CPS œuvrant, aux côtés de ses nouveaux partenaires et de ses partenaires existants, à l'alignement des valeurs et des intérêts des uns et des autres sur les priorités et les axes de travail régionaux.
41. Des évaluations du partenariat noué avec l'Australie (2014–2023) et de l'accord de partenariat conclu avec le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (2014–2024) sont en cours au moment de la rédaction du présent rapport. Ces partenariats stratégiques offrent des modalités de financement pluriannuel souples et prévisibles. Les évaluations en cours tombent à point nommé, en ce sens qu'elles sont l'occasion de déterminer comment ces modalités de financement permettent à la CPS de programmer des activités davantage en phase avec les défis mondiaux et régionaux. Elles offrent également la possibilité de tirer des enseignements et d'affiner l'approche adoptée, sur une base solide et positive.

## **V. Relations régionales et internationales**

### *Collaboration avec le CORP*

42. En sa qualité de président du CORP, le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique administre une page Web centralisée, où les membres peuvent accéder à la Charte du CORP, à son architecture, à ses rapports et à son dispositif de coordination, ainsi qu'à des informations diverses sur d'autres documents d'orientation, ses groupes thématiques et ses groupes de travail. La CPS s'appuie sur ce système et y contribue, l'objectif étant de simplifier l'établissement de rapports distincts sur un éventail de thèmes.



43. Comme indiqué précédemment et abordé plus en détail au point 5 de l'ordre du jour, en tant qu'organisation membre du CORP, la CPS axe ses activités de collaboration sur le plan de travail annuel du CORP. Le Plan de travail stratégique 2021 du CORP se fonde sur la collaboration entre les organisations membres du CORP dans le cadre des priorités fixées par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum dans dix domaines : a) la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 et l'évaluation de l'architecture régionale ; b) la réponse et le relèvement dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ; c) la résilience face au changement climatique et aux catastrophes ; d) l'océan durable – plaidoyer et action ; e) l'élévation du niveau de la mer et les zones maritimes ; f) les questions liées à l'héritage nucléaire ; g) la sécurité régionale ; h) les pêcheries régionales ; i) les questions régionales de santé ; et j) l'aviation régionale.
44. Bon nombre des efforts déployés conjointement par la CPS et le CORP tout au long de 2022 ont été consacrés à l'élaboration de la Stratégie 2050, qui définit l'orientation à long terme des activités de l'ensemble des organisations membres du CORP. Dans la même veine, l'évaluation de l'architecture régionale pourrait bien aboutir à une modification de sa structure.
45. À l'occasion du cinquantième Sommet du Forum des Îles du Pacifique, la CPS, au nom du CORP, a prononcé une déclaration devant les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum, décrivant les possibilités qu'offre la Stratégie 2050 s'agissant de renforcer le soutien qui est apporté aux membres à travers l'architecture régionale. En outre, le Directeur général de la CPS a, au nom du CORP, fait un exposé devant des partenaires du développement et des ministres de l'Économie sur les graves problèmes que rencontre la région en matière d'accès aux financements climatiques et aux financements en cas de catastrophe.

46. Les principaux domaines de coordination avec le CORP en 2022 sont résumés ci-dessous :
- i. **Sous-comité et groupe thématique sur la Stratégie 2050** – La CPS participe aux travaux menés dans le cadre de ces deux enceintes depuis 2020. Ces travaux, qui ont abouti à l'adoption de la Stratégie 2050 par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum en juin de cette année, devraient à présent se concentrer sur le plan de mise en œuvre de la Stratégie 2050 ainsi que sur le cadre de suivi-évaluation et d'apprentissage et sur l'évaluation de l'architecture régionale.
  - ii. **Sous-comité sur les activités internationales de plaidoyer** – Ce sous-comité a joué un rôle important en éclairant les grandes priorités de la région s'agissant de la défense de la position du Pacifique sur un éventail de questions susceptibles d'être examinées en détail dans différentes enceintes. La CPS a contribué à ces discussions, en explicitant les priorités mises en évidence lors de ses réunions sectorielles de haut niveau ainsi que les priorités de son Plan stratégique.
  - iii. **Groupe thématique sur les questions océaniques** – Les travaux de ce groupe thématique ont permis de mettre en place une collaboration au sein du CORP au niveau des chefs d'État et de gouvernement et des responsables, l'objectif étant d'appuyer la participation active des membres à la Conférence « Notre océan » (tenue à Palau en avril) et à la Conférence des Nations Unies sur les océans (tenue en juin). Il s'agissait également d'assurer la représentation du Pacifique lors d'activités liées à la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021–2030) et dans le cadre de partenariats en mutation dans la sphère de l'économie bleue.
  - iv. **Mécanisme élargi « Un seul CORP »** – Ce mécanisme a facilité l'adoption d'approches coordonnées à l'échelon du CORP, le but étant que les pays insulaires océaniques puissent négocier efficacement lors des Conférences des Nations Unies sur les changements climatiques (COP) et des manifestations connexes. En outre, un appui a été apporté aux champions de l'action climatique (dirigeants et ministres de pays insulaires membres du Forum) pour les aider à défendre les priorités clés de la région dans le cadre des COP. La CPS a renforcé ses capacités de manière à pouvoir mieux participer à ce mécanisme, les membres souhaitant pouvoir étayer leurs positions stratégiques par des données scientifiques et des pratiques éclairées. Par exemple, des ministres des Pêches ont demandé que l'on veille à ce que les principales priorités et préoccupations liées aux pêches soient examinées dans le cadre des mécanismes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et des COP.
  - v. **Groupe thématique sur l'héritage nucléaire** – Ce mécanisme permet de coordonner, à l'échelon régional, l'examen de la question du rejet des eaux usées de Fukushima ainsi que la réponse de la région à cette problématique.

L'équipe de la CPS a participé à toutes les réunions à ce sujet et contribué à des travaux techniques.

- vi. **Dirigeants des organisations membres du CORP et dirigeants des organismes de l'ONU** – Comme le prévoit la Charte du CORP adoptée en 2018, des réunions annuelles entre les dirigeants des organisations membres du CORP et les dirigeants des organismes de l'ONU visent à améliorer la coordination entre les deux instances. La première de ces réunions s'est tenue en marge du Sommet du Forum des Îles du Pacifique et a permis d'établir de bonnes bases de travail. Un groupe thématique CORP-ONU sera constitué pour poursuivre ces travaux.
- vii. **Groupe de référence technique pour la revitalisation de la Déclaration pour l'égalité hommes-femmes dans le Pacifique adoptée par les dirigeants océaniques** – La CPS participe activement aux travaux de ce groupe, qui est dirigé par le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique.

## VI. Relations et représentation à l'international

- 47. Cette année encore, la CPS s'est employée à appuyer la formulation de messages cohérents et éclairés, afin qu'ils soient portés par la région dans les enceintes internationales. Cette démarche a permis de faire mieux connaître l'importance du Pacifique bleu, de même que sa contribution, ses besoins et les possibilités d'action qu'il offre, ainsi que d'orienter l'élaboration de stratégies régionales importantes. Voici quelques exemples d'initiatives :
  - i. **Direction de contributions scientifiques et programmatiques sur les liens entre l'océan et le changement climatique en amont de la COP 27** : La CPS et le CORP ont coordonné leur contribution à une note de synthèse régionale sur les liens entre l'océan et le changement climatique, et ont organisé un événement spécial en marge de la COP 27. La participation de l'Océanie au dialogue sur les océans et le changement climatique a été coordonnée et facilitée à l'occasion des réunions organisées en juin dans le cadre de la CCNUCC. Diverses possibilités sont explorées en vue de la mobilisation de financements climatiques dans la sphère maritime.
  - ii. **Première Conférence des ministres chargés de la réduction des risques de catastrophe du Pacifique**, tenue à Nadi (Fidji), en septembre, quelques jours avant la **Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur la réduction des risques de catastrophe**, qui a eu lieu à Brisbane (Australie). C'est la CPS, en tant qu'entité mandatée pour la gestion des risques de catastrophe dans le Pacifique, avec l'appui du Secrétariat général du Forum en tant que coorganisateur, qui a convoqué la Conférence à Nadi. Le Gouvernement des Fidji a accueilli la Conférence, avec l'appui financier des gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Il s'agit de la première fois qu'une conférence était organisée au niveau ministériel sur ce thème dans la région. Elle a permis aux ministres

océaniens chargés de la gestion des risques de catastrophe de s'exprimer d'une seule voix et d'ainsi orienter la mise en œuvre du Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique, de la Déclaration de Boe et de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050. À l'issue de la Conférence, les ministres ont adopté une déclaration<sup>1</sup> exposant des engagements fermes visant à donner aux acteurs de la résilience les moyens d'aller de l'avant. Cet événement a précédé la première Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur la réduction des risques de catastrophe, coorganisée par le Gouvernement de l'Australie et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes. Le Pacifique, qui a pu y faire part de son expérience et de son savoir-faire en matière de résilience face au changement climatique et aux catastrophes, a joué un rôle de premier plan lors de cette manifestation.

- iii. **Soutien à la mise en place d'un appui technique et juridique au profit des États et Territoires insulaires océaniques membres, en vue de l'établissement et de la protection de leurs zones maritimes, notamment des limites de leur zone économique exclusive (ZEE), conformément à la Déclaration des dirigeants du Forum sur la préservation des zones maritimes face à l'élévation du niveau de la mer due au changement climatique, adoptée en 2021. Ce soutien a notamment concouru à la signature du premier accord de fixation des limites maritimes en six ans entre deux membres, les Fidji et les Îles Salomon, en marge du Forum des Îles du Pacifique, le 11 juillet 2022 à Suva.**



---

<sup>1</sup> [Déclaration des ministres chargés de la réduction des risques de catastrophe du Pacifique](#)



- iv. **Coordination et promotion des besoins de la région dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable** et mise en évidence de l'importance des sciences autochtones et des savoirs traditionnels dans ce contexte. Ce volet a notamment consisté en la représentation du Pacifique à la Conférence des Nations Unies sur les océans, à la Conférence « Notre océan » (Palau) et lors de nombreuses rencontres virtuelles.
- v. **Soutien technique continu à la protection de la biodiversité**, dans le cadre des négociations sur la biodiversité des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et soutien à l'élaboration d'un Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 (Convention sur la diversité biologique, COP 15). Des experts techniques et juridiques de la CPS ont appuyé l'équipe représentant les États et Territoires insulaires océaniques lors des négociations sur la biodiversité des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, dans le cadre des quatrième et cinquième Conférences intergouvernementales à ce sujet organisées par l'ONU en mars et en août. Des progrès significatifs ont été accomplis, en ce sens que plusieurs priorités océaniques ont pu être assises dans la dernière version en date du texte, en ce qui concerne les savoirs traditionnels, le cas particulier des petits États insulaires en développement (PEID), le renforcement des capacités et le transfert de techniques marines. En préparation de la quinzième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et en étroite coordination avec le Programme régional océanique de l'environnement (PROE) et la Table ronde océanique pour la conservation de la nature, la CPS a organisé une séance de haut niveau dans le cadre de la **dixième Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées**. L'objectif des participants à cette conférence était de pouvoir influencer sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, de guider et de dynamiser les mesures de conservation aux niveaux national et régional, et de garantir des financements durables pour la conservation de la nature en Océanie.





- vi. **Coordination des concertations et des contributions régionales à la suite du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires**, en particulier l'organisation de nombreuses manifestations sur le thème des aliments bleus au sein du système alimentaire mondial et l'appui au développement de l'Alliance mondiale pour les aliments bleus, en y faisant résolument entendre la voix du Pacifique.
  
- vii. **Représentation du Pacifique à l'édition 2022 de la conférence MONDIACULT.** MONDIACULT, la plus grande conférence au monde consacrée à la culture depuis 40 ans, a réuni quelque 2 600 participants venus de 150 États, dont 135 étaient représentés par leur ministre de la Culture. Le thème de cette édition était « les politiques culturelles et le développement durable ». Dans le cadre de sa participation à cette conférence, la CPS a notamment organisé un événement parallèle sur le thème des partenariats dans le domaine de la culture, animé une séance ministérielle sur le renouvellement et le renforcement des politiques culturelles et prononcé une déclaration lors d'une séance ministérielle portant sur la nouvelle Stratégie culturelle régionale océanienne 2022–2032 et les liens entre culture et changement climatique.

## VII. Résultats et succès



48. En dépit des difficultés de l'année 2022, la CPS est parvenue à continuer de générer de la valeur et des résultats tangibles au profit de ses membres. Entre janvier et juin 2022, plus de 3 700 personnes, dont près de 60 % de femmes, ont participé à des formations ou à des activités de renforcement des capacités organisées par la CPS.
  
49. Des résultats ont été obtenus dans chacune des cinq trajectoires communes, à savoir : De la stratégie à l'action ; Données, statistiques et connaissances ; Innovation et recherche ; Digitalisation et technologie ; et Capacité et influence. Plus de 80 % des résultats présentés sont le fruit d'activités menées à travers les trajectoires Capacité et influence, Données, statistiques et connaissances et De la stratégie à l'action. Quelques exemples de résultats et de succès sont présentés ci-après, généralement rassemblés par KFA du Plan stratégique.

### Résilience et action climatique (KFA 1)

État futur 2031 : Les populations du Pacifique prospèrent et sont plus résilientes ; elles bénéficient d'une prise de décision plus éclairée et des ressources dont elles ont besoin, ce qui leur permet de parvenir à un développement durable climato-résilient et sobre en carbone.

50. Le Programme phare sur le changement climatique de la CPS devrait jouer un rôle de premier plan dans la réalisation de l'état futur visé par le KFA 1, aux côtés de démarches plus larges de renforcement de la résilience dans la région, qui ont récemment été revitalisées par la première Conférence des ministres chargés de la réduction des

risques de catastrophe du Pacifique en septembre 2022. L'élaboration du Programme phare a permis de préciser les services et les capacités de l'Organisation pour toutes les facettes du changement climatique, et a favorisé la création de possibilités d'approches plus intégrées et d'intensification des mesures et des investissements.

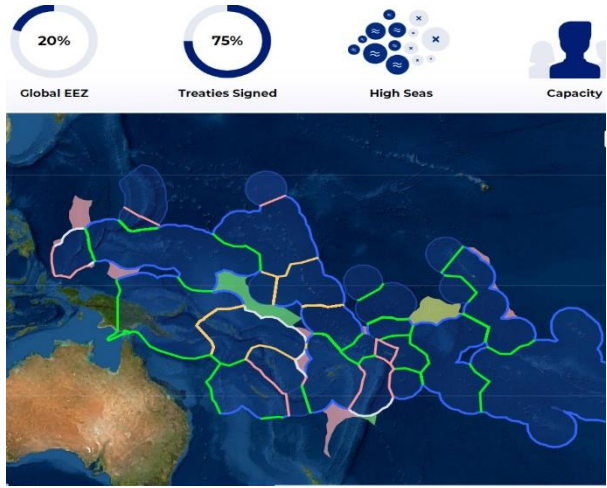


	<p><b>Zoom sur les réalisations 1 : Renforcer les financements climatiques dans le Pacifique</b></p> <p>La CPS est en train de s'imposer rapidement parmi les principales entités d'accès direct du Fonds vert pour le climat (FVC) et les principales institutions régionales de mise en œuvre après du Fonds pour l'adaptation. Moins d'un an après son accréditation, elle a aidé deux pays de la région à présenter des notes conceptuelles au Fonds pour l'adaptation (dont l'une a d'ores et déjà été approuvée). De même, depuis son accréditation auprès du FVC, la CPS a mis sur pied la plus grande réserve de projets et de notes conceptuelles dans la région parmi toutes les entités accréditées, et présente les délais les plus réduits au monde entre l'approbation des projets et le déblocage des fonds. Elle a en outre aidé les États fédérés de Micronésie à franchir plusieurs grandes étapes, notamment l'approbation du premier programme d'accès direct amélioré de la région, le premier programme-pays du FVC et la première subvention pluriannuelle de préparation approuvée en Océanie. <b>(Programme durabilité environnementale et changement climatique ; CCES)</b></p>
	<p><b>Zoom sur les réalisations 2 : Des ressources et informations accessibles sur la résilience face aux catastrophes et au changement climatique</b></p> <p>La Plateforme pour la résilience dans le Pacifique est désormais opérationnelle ; elle assure un accès simple, harmonisé et intégré aux ressources. Elle constitue également une source d'informations sur le Partenariat pour la résilience dans le Pacifique, ainsi que la vitrine du Partenariat. <b>(GEM)</b></p>

#### Ressources naturelles et biodiversité (KFA 2)

État futur 2031 : Des écosystèmes et des communautés prospères, productifs et résilients, assurant l'exploitation responsable de nos ressources naturelles et de notre biodiversité au profit de la sécurité et de la prospérité.

51. Plusieurs réalisations dans le domaine de la digitalisation et de la technologie s'inscrivent dans le cadre de ce KFA. En effet, un partenariat a été conclu entre la Plateforme de données océaniques (PDO) et l'Institut néo-zélandais de recherche sur l'eau et l'atmosphère (NIWA) en vue de l'élaboration d'un portail Web interactif permettant de partager des ensembles de données sur l'exposition environnementale dans la région. Dans le domaine des pêches, 19 pays océaniques utilisent désormais les

applications de données mises au point par la Division FAME (OnShore, OnBoard, Ollo, Ikasavea, TUFMAN 2 et TAILS), ce qui renforce la qualité et la disponibilité de données halieutiques en temps réel à l'appui de la prise de décision.

	<p><b>Zoom sur les réalisations 3 : Lancement du tableau de bord interactif sur la délimitation maritime dans le Pacifique</b></p> <p>Cet outil permet d'accéder aux données publiques sur les limites maritimes disponibles sur la Plateforme de données océaniques. Présenté au cours du Dialogue de haut niveau et du laboratoire de la Décennie de l'Océan des Nations Unies « Un océan accessible », le tableau de bord a été lancé publiquement lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum en 2022, dans le cadre d'une manifestation parallèle consacrée aux limites maritimes.</p> <p><a href="https://pacificdata.org/dashboard/maritime-boundaries">https://pacificdata.org/dashboard/maritime-boundaries</a> (PDO et GEM)</p>
	<p><b>Zoom sur les réalisations 4 : Mieux sensibiliser les écoliers au fonctionnement de l'eau dans les îles hautes et les îles basses</b></p> <p>Le service territorial de l'environnement (STE) et l'équipe PROTEGE de la CPS ont élaboré une mallette pédagogique sur le thème de l'eau à Wallis et Futuna. Cette mallette comporte des fiches sur la consommation de l'eau, l'aspect sanitaire et les maladies, l'érosion des sols et les pollutions, ainsi que des expériences pratiques sur l'érosion des sols et la problématique de la surconsommation des lentilles d'eau douce, associée au risque d'intrusion d'eau salée. Elle comporte également des fiches munies d'aimants que les écoliers doivent replacer pour identifier le chemin et le cycle de l'eau.</p> <p><a href="https://protege.spc.int/fr/news/eau/une-mallette-pedagogique-sur-le-theme-de-l-eau-wallis-et-futuna">https://protege.spc.int/fr/news/eau/une-mallette-pedagogique-sur-le-theme-de-l-eau-wallis-et-futuna</a> (CCES)</p>
	<p><b>Zoom sur les réalisations 5 : Cinq laboratoires pour contribuer à la Décennie de l'Océan</b></p> <p>Les laboratoires ont touché un vaste public et permis d'améliorer la compréhension des enjeux relatifs à l'océan, tout en faisant entendre la voix des spécialistes du Pacifique. Les sujets abordés étaient nombreux : comment susciter de l'intérêt, associer les savoirs traditionnels et les sciences modernes pour comprendre l'état actuel et futur de l'océan, ou encore soutenir un océan Pacifique sain, sûr, accessible et résilient. Le concept de « Vaka Moana » a été utilisé dans tous les laboratoires bilingues. Des enregistrements sont disponibles sur la page <a href="http://www.spc.int/fr/pccos">www.spc.int/fr/pccos</a>. (PCCOS)</p>

### Systemes alimentaires (KFA 3)

État futur 2031 : Les systèmes alimentaires du Pacifique sont accessibles, régénérateurs, biodiversifiés, équitables et résilients aux chocs. Ils procurent des aliments nutritifs et sans danger, et contribuent à la santé des personnes et des écosystèmes, au dynamisme des cultures et à la prospérité de tous.

52. Le premier Programme phare sur les systèmes alimentaires de la CPS est en cours d'élaboration. Il prévoit une collaboration entre différentes divisions pour obtenir des effets positifs en faveur des systèmes alimentaires dans les domaines de travail pertinents de l'Organisation, tels que la nutrition, la santé, la gestion des ressources terrestres et maritimes/côtières, ainsi que les ressources naturelles et la biodiversité.
53. Le laboratoire moléculaire/ADN du Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT) a été officiellement inauguré en avril par Mme Kay Harrison, Ambassadrice de la Nouvelle-Zélande pour le changement climatique. Le CePaCT continue d'assurer aux pays membres un accès facile à des cultures et à du matériel génétique supportant l'évolution des conditions environnementales et présentant des propriétés nutritionnelles renforcées. Dans le cadre du projet PROTEGE, le Programme CCES a également continué de renforcer la protection, la restauration et la gestion des écosystèmes, au profit des populations comme de la nature.
54. En ce qui concerne le renforcement des capacités et des mesures dans le domaine des maladies non transmissibles, plus de 90 % des participants aux formations à la nutrition et aux Recommandations pour une vie saine dans le Pacifique ont déclaré avoir acquis de nouvelles connaissances et compétences.



#### ***Zoom sur les réalisations 6 : Renforcer les mesures législatives de lutte contre la crise des maladies non transmissibles dans le Pacifique***

La CPS a dirigé l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre législatif océanien pour la lutte contre les MNT (*Réglementation pour la lutte contre les maladies non transmissibles dans le Pacifique : guide et recommandations*) afin de renforcer la législation correspondante dans tous les secteurs pertinents. Ce document constitue le premier cadre régional permettant d'aider les États et Territoires à réformer leurs lois relatives aux MNT. Il porte notamment sur le contrôle de la consommation de tabac et d'alcool, la promotion de la santé, la commercialisation des substituts du lait maternel, la publicité des aliments peu sains, les mesures fiscales de lutte contre les MNT et la réglementation de la teneur en sel, en sucre et en acides gras trans dans les produits alimentaires. L'adoption de ce cadre a permis de renforcer la sensibilisation à ces enjeux, et les

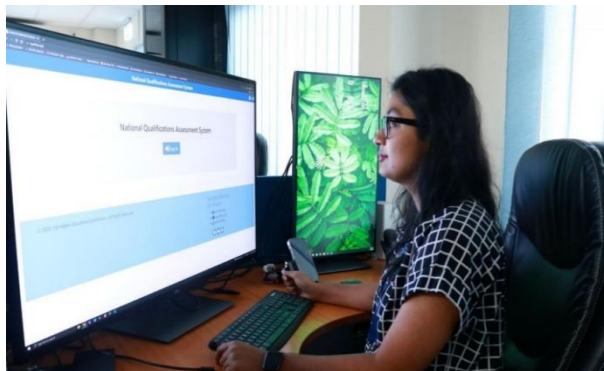


	demandes d'aide au renforcement de la législation sur la lutte contre les MNT déposées par les pays océaniques se sont multipliées. <b>(PHD)</b>
--	--

Équité, éducation et développement social (KFA 4)

État futur 2031 : Les systèmes de développement social génèrent des gains tangibles en matière d'éducation, d'égalité de genre et d'inclusion sociale, par le biais d'une approche contextualisée des droits de la personne et de la bonne gouvernance qui intègre les cultures et les modes de connaissance du Pacifique.

- 55. La Stratégie culturelle régionale océanique 2022–2032 a été approuvée cette année par les ministres de la Culture de la région. Un groupe de travail technique, présidé par les Fidji et le Secrétariat de la Stratégie, s'efforce de mobiliser des ressources et de mieux faire connaître la Stratégie. Le rapport d'évaluation du Festival des arts et de la culture du Pacifique (FestPAC) a également été approuvé par les ministres de la Culture du Pacifique. Un groupe de travail technique fait avancer ce travail, sous la houlette d'Aotearoa/Nouvelle-Zélande.
  
- 56. Renforcement de l'apprentissage multilingue dans les écoles du Pacifique – en 2022, la Journée internationale de la langue maternelle avait pour thème : « L'emploi de la technologie pour l'apprentissage multilingue : défis et opportunités ». L'Évaluation régionale des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul (PILNA) est actuellement réalisée en dix langues, dans quinze pays.

	<p><b>Zoom sur les réalisations 7 : Une nouvelle application sur les qualifications nationales pour optimiser la gestion des données relatives aux étudiants</b></p> <p>Une application centralisée, dénommée National Qualifications Assessment System (système d'évaluation des qualifications nationales, NQAS), permet désormais de suivre les progrès des étudiants du supérieur, l'objectif étant d'appuyer le travail des organismes nationaux d'assurance qualité. Ce logiciel a été conçu à l'origine pour aider la Commission fidjienne de l'enseignement supérieur (FHEC) à gérer la réalisation d'évaluations et à rassembler des preuves de ces évaluations pour les étudiants inscrits dans des cursus qualifiants nationaux. L'application peut à présent être utilisée par d'autres organismes nationaux d'assurance qualité dans la région. La FHEC a formé 11 établissements d'enseignement supérieur à la tenue de dossiers d'étudiants ainsi qu'à la réalisation d'évaluations sur les qualifications nationales. <a href="https://www.spc.int/updates/news/2022/05/new-national-qualifications-software-application-improves-management-of">https://www.spc.int/updates/news/2022/05/new-national-qualifications-software-application-improves-management-of</a> <b>(EQAP)</b></p>
---	---



**Zoom sur les réalisations 8 : La première Journée internationale des femmes du secteur maritime**

La première édition de la Journée internationale des femmes du secteur maritime a été organisée cette année, dans le but de mettre en lumière et de célébrer le rôle des femmes dans ce secteur historiquement masculin, ainsi que de soutenir les efforts visant à lutter contre le déséquilibre qui y règne actuellement entre les hommes et les femmes. Grâce à l'appui de la CPS, par l'intermédiaire de l'Association des Océaniennes du secteur maritime (PacWIMA), le Pacifique s'est mobilisé pour la reconnaissance de la date par l'Organisation maritime internationale (OMI). L'OMI a ainsi adopté, en décembre 2021, une résolution désignant le 18 mai comme Journée internationale des femmes du secteur maritime. **(GEM)**



**Zoom sur les réalisations 9 : Organisation d'un colloque sur le partage de savoirs entre gouvernements océaniques pour le compte du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes**

Cet événement a été organisé sur trois jours, dans un format hybride, avec le soutien de la CPS, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et du Bureau multipays d'ONU Femmes aux Fidji. Il a permis de mettre en exergue l'importance de la transparence dans les rapports, du renforcement des capacités des pays océaniques en matière de rédaction de rapports au regard des traités ainsi que de la mise en place de liens de collaboration solides entre les pouvoirs publics et les organisations de la société civile afin qu'un terme soit mis aux violences à l'égard des femmes et des filles. **(HRSD)**

**Économies et moyens d'existence durables (KFA 5)**

État futur 2031 : Le Pacifique bleu est une économie du bien-être, fondée sur un équilibre entre croissance économique durable, protection et répartition inclusive des ressources, sécurité énergétique, et communautés résilientes et en bonne santé, qui pérennisent leurs moyens d'existence grâce aux échanges commerciaux, à la connectivité maritime et à des relations harmonieuses avec la terre et la mer.

57. Les travaux d'appui en cours portent notamment sur la promotion d'une croissance pérenne dans les secteurs du commerce, de l'énergie et de la mer, et sur le renforcement de la diversification des stratégies et des débouchés en ce qui concerne les moyens d'existence. Les principales réalisations ont été facilitées par de multiples facteurs, et notamment : la mise en commun des efforts d'ONG et d'acteurs non étatiques intervenant dans le domaine de la gestion des ressources halieutiques côtières et de l'aquaculture, une discussion sur les grands besoins, défis, lacunes et possibilités techniques et scientifiques, l'appui aux lois et règlements pertinents



permettant aux pays de respecter les conventions internationales en matière de sécurité maritime, ainsi que la promotion du développement de chaînes de valeur et de moyens d'existence dans le secteur agricole, à l'échelon communautaire.



**Zoom sur les réalisations 10 : L'innovation et le partage des connaissances au service des données sur le bien-être**

La Division SDD a collaboré avec la Banque mondiale pour améliorer la qualité et l'efficacité de la collecte de données sur le bien-être, ainsi que l'accessibilité de ces données. Intitulé Innovation statistique et renforcement des capacités dans les pays insulaires océaniques (PACSTAT), ce projet a permis de mettre sur pied des méthodes statistiques liées à la collecte et à l'utilisation de données sur la consommation, de renforcer les capacités dans le domaine de l'économie du bien-être, ainsi que de réaliser une série d'expériences innovantes visant à déterminer des moyens efficaces pour la région de recueillir et de rassembler les données nécessaires à la mesure de la pauvreté. Grâce à son impact, il permettra d'améliorer l'accès aux statistiques sur les populations océaniques en situation de pauvreté et de renforcer les capacités de production de ces statistiques, qui servent en dernière instance à orienter la planification et l'élaboration de politiques, dans l'optique de la réalisation de l'ODD 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde). (SDD)



**Zoom sur les réalisations 11 : Cultiver le changement dans la filière du cacao à Vanuatu**

Dans le nord de Vanuatu, une exploitation de cacao a trouvé un moyen de continuer à produire du chocolat en travaillant avec l'ONG ACTIV. Si cette dernière a vu ses activités dans le secteur du chocolat s'effondrer durant la pandémie, elle s'est rendu compte qu'en transformant les fèves de cette exploitation en chocolat suave et onctueux, elle pouvait renvoyer ce chocolat aux agriculteurs ainsi qu'aux petits revendeurs et aux petites entreprises des autres îles du pays, afin de mettre en place un marché local. Afin de déterminer les variétés de cacao les plus adaptées, ces agriculteurs et producteurs ont conclu un partenariat avec le projet de la CPS intitulé Faire coïncider les ressources génétiques, la production et les systèmes post-récolte, soutenu financièrement par le Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR). De concert avec le Centre de recherche et de formation agronomique de Vanuatu (VARTC), les populations apportent une valeur ajoutée à leur cacao et procèdent au développement stratégique de la filière du cacao et du chocolat à Vanuatu. (LRD)

## Santé planétaire (KFA 6)

État futur 2031 : Collaboration et direction de notre Pacifique bleu à l'appui des îles-santé, où les enfants et les groupes vulnérables s'épanouissent sur le plan physique et mental ; où l'environnement invite à des modes de vie sains, à l'apprentissage et aux loisirs ; où les gens travaillent et vieillissent dans la dignité ; où l'équilibre écologique est source de fierté ; où les populations perpétuent leurs cultures et traditions en lien avec la terre ; et où l'eau et les océans sont protégés.

58. La pandémie de COVID-19 a montré l'importance de l'approche « Une seule santé » s'agissant de la santé humaine et des facteurs affectant directement celle-ci, tels que les risques de zoonose et les risques pour la santé environnementale. La Division PHD a travaillé avec d'autres divisions, à savoir GEM, LRD et FAME, pour faire avancer ce KFA ainsi que le Programme phare « Une seule santé », en cours d'élaboration. La Division SDD a également collaboré avec la Division PHD pour assurer la mise à jour et le suivi des données sur le nombre et le statut des cas de COVID-19, sur le handicap et sur de grands indicateurs régionaux dans le domaine de la santé. La CPS a contribué au bon déroulement de la Réunion des ministres de la Santé du Pacifique et de la réunion du Groupe de coordination du ROSSP, au cours desquelles les priorités régionales en matière de santé ont été abordées. Le document *Règlementation pour la lutte contre les maladies non transmissibles dans le Pacifique : guide et recommandations* a été approuvé lors de l'édition 2022 de la Réunion des ministres de la Santé du Pacifique.



### **Zoom sur les réalisations 12 : Renforcer les services de santé pour faire face à la COVID-19 à Kiribati**

L'appui aux soins critiques et la lutte anti-infectieuse ont été renforcés dans le contexte de la pandémie de COVID-19 à Kiribati. Un réseau élargi de parties prenantes ainsi qu'une planification et une coordination détaillées se sont révélés nécessaires pour garantir la continuité des services de santé essentiels, tout en répondant aux demandes toujours plus nombreuses visant à donner la priorité à la prise en charge des patients COVID-19. Une équipe de spécialistes de la santé de la Division PHD a prêté assistance au ministère de la Santé et des Services médicaux dans les domaines de la lutte anti-infectieuse, des services de laboratoire, des services cliniques, du génie biomédical, de la coordination et de la gestion de données. <https://www.spc.int/fr/actualite/actus-web/recit-photo/2022/03/renforcer-les-services-de-sante-pour-faire-face-a-la-covid> (PHD)

	<p><b>Zoom sur les réalisations 13 : Mettre en place des capacités de surveillance des zoonoses endémiques et transfrontières pour une détection et une alerte précoces</b></p>
---	---

Le projet « Une seule santé » vise à renforcer la collaboration sectorielle pour le traitement des enjeux connexes concernant les êtres humains, les animaux et l'environnement. Il convient d'engager une réponse commune aux secteurs de la santé humaine, animale et environnementale si l'on veut véritablement participer à une activité intégrée de surveillance, de prévention et de réponse en cas de maladie. Un mandat a été élaboré afin d'orienter les actions du groupe de travail. Deux ateliers ont permis de mettre en lumière les synergies entre les parties prenantes, les programmes et les projets. Des financements ont été obtenus auprès du ministère australien de l'Agriculture, de la Pêche et de la Foresterie afin d'appuyer la coordination et la mise en œuvre dans les pays océaniques. **(LRD)**

Efficacité institutionnelle transformatrice (KFA 7)

État futur 2031 : Une seule CPS fondée sur un ensemble de valeurs et travaillant aux côtés des membres et des partenaires pour favoriser un apprentissage cohérent et responsable sur le plan social et environnemental, dans le but d'améliorer la représentation des Océaniens et l'égalité de genre au sein de l'Organisation et à tous les niveaux de la prise de décision.

59. Tous nos résultats sont sous-tendus par le KFA 7, qui met l'accent sur le renforcement de nos capacités en interne s'agissant de la prestation de services à nos membres. Au premier semestre 2022, nous avons notamment assuré la coordination d'événements régionaux, l'examen et l'élaboration de plans d'activité des divisions adossés à notre nouveau Plan stratégique, et le renforcement des fonctions achats et subventions à l'échelle de l'Organisation. Toutes les divisions de la CPS ont contribué à cet axe prioritaire, au même titre que les efforts menés pour la mise en œuvre du Plan stratégique et de la Politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE). La Division SDD continue de fournir un soutien intersectoriel au renforcement de la génération de données aux échelons régional et national.
60. Concernant les réseaux sociaux de la CPS, l'engagement a continué de se consolider : l'Organisation a passé le cap des 90 000 abonnés au début du mois de septembre. Sur Facebook, l'audience a augmenté de 10 %.

	<p><b>Zoom sur les réalisations 14 : Renforcer les capacités financières et la coordination à travers toute la CPS</b></p> <p>Le Département des finances a mis sur pied un programme visant à présenter aux nouveaux agents le rôle de ce service au sein de l'Organisation. Depuis 2022, le personnel de l'équipe centrale des finances au sein de la Direction opérations et gestion (OMD) et les principaux agents chargés des finances dans les différentes divisions se réunissent toutes les semaines pour favoriser la coordination et la mutualisation des capacités à l'échelle de la CPS. L'équipe centrale des finances d'OMD a également suivi une formation au service à la clientèle afin d'optimiser les services fournis aux divisions, considérés comme ses clients. Des modifications au traitement des paiements ont été apportées en réponse aux préoccupations des divisions concernant des retards à cet égard. (OMD)</p>
	<p><b>Zoom sur les réalisations 15 : Lancement du premier plan d'activité de division dans le cadre du nouveau Plan stratégique 2022-2031</b></p> <p>Le plan d'activité de la Division FAME, inspiré par la <i>te wa</i>, comme sont appelées les pirogues à Kiribati, définit un cap pour faire en sorte que le secteur de la pêche et de l'aquaculture soit résilient, qu'il soit géré de manière durable, qu'il contribue à la croissance économique, qu'il encourage la sécurité alimentaire et qu'il favorise la préservation des cultures et de l'environnement. Ce document, qui a été le premier à être achevé depuis le lancement du nouveau Plan stratégique, a été approuvé lors de la quatorzième Conférence des directeurs des pêches.</p>

*Mettre nos valeurs en pratique*

61. Les divisions de la CPS ont indiqué qu'elles œuvraient, ensemble, pour concrétiser notre vision commune et défendre les valeurs qui sous-tendent notre Organisation.

**VIII. Conclusion**

62. En définitive, l'année 2022 a été une année de transition, durant laquelle nous sommes progressivement passés du confinement imposé par la COVID-19 à un fonctionnement à plein régime dans la région. Nous avons continué de faire avancer les réformes internes et de poursuivre notre changement de culture, en mettant l'accent sur l'amélioration des systèmes, la durabilité financière et l'optimisation de la prestation de services, l'objectif étant d'aiguiller la CPS sur la voie d'un succès pérenne. Tout cela n'aurait pas été possible sans le soutien actif et indéfectible de la très investie équipe de la haute direction ainsi que des plus de 700 agents dévoués à travers toute l'Organisation. Je tiens à les remercier pour leur engagement et le travail fourni tout au long de l'année, aux côtés et au service de nos membres.

**IX. Recommandation**

63. Le CRGA est invité à :

- i. prendre note du rapport du Directeur général.



## ANNEXE 1 : SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES DIVISIONS TECHNIQUES DE LA CPS EN 2022

Outre le CRGA et la Conférence, ce sont les conférences sectorielles organisées tout au long de l'année qui orientent le travail de la CPS et permettent d'en rendre compte. Ces conférences, pilotées par les divisions de la CPS, réunissent le plus souvent des experts issus des ministères du secteur concerné ou les ministres eux-mêmes, ainsi que les partenaires d'exécution. Les événements figurant dans le tableau ci-dessous montrent l'ampleur de l'engagement de la CPS dans divers secteurs. Ce sont des moments clés pour rendre compte du travail de l'Organisation et recueillir les avis des membres et des experts qui permettent d'orienter les budgets présentés au CRGA.

Division	Conférence/Événement	Date	Objet	Conclusions
Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME)	Quatorzième Conférence des directeurs des pêches de la CPS	14 – 17 juin 2022	Cette conférence régionale réunit les directeurs des services des pêches des membres de la CPS, ou leurs adjoints. Elle fixe également les orientations stratégiques de la Division.	Conclusions de la Conférence disponibles <a href="#">ici</a>
	Cinquième Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture (RTMCFA5)	10 – 14 octobre 2022	La RTMCFA est une conférence annuelle qui a pour objectif d'examiner les grands enjeux techniques propres aux pêches côtières et à l'aquaculture et de proposer des solutions. Elle comprend un échange avec les acteurs non étatiques dans le cadre du Dialogue sur la pêche communautaire.	<a href="https://fame1.spc.int/fr/meetings/261">https://fame1.spc.int/fr/meetings/261</a>
Principaux événements pilotés par d'autres organisations	WCPFC	29 novembre – 7 décembre 2021	Le comité scientifique et le comité technique et de contrôle de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central formulent des conseils à l'intention des participants aux sessions annuelles de la Commission. La CPS, en particulier le Programme pêche hauturière de la Division FAME, est le prestataire de services scientifiques de la WCPFC.	WCPFC18 <a href="https://meetings.wcpfc.int/meetings/wcpfc18">https://meetings.wcpfc.int/meetings/wcpfc18</a>
	Comité scientifique de la WCPFC	10 – 18 août 2022		SC18 <a href="https://meetings.wcpfc.int/meetings/sc18">https://meetings.wcpfc.int/meetings/sc18</a>
	Comité technique et de contrôle de la WCPFC	21 – 27 septembre 2022 25 août 2022		TCC18 <a href="https://meetings.wcpfc.int/meetings/tcc18">https://meetings.wcpfc.int/meetings/tcc18</a>



	<b>Conférence régionale des ministres des Pêches</b>		<p>Différentes réunions de la WCPFC permettent de consulter largement les membres sur les travaux scientifiques et techniques nécessaires pour soutenir la Commission dans ses fonctions.</p> <p>Événement conjoint qui traite de questions d'importance régionale nécessitant l'avis et la décision des ministères sur les travaux des organisations régionales (FFA, CPS, PROE, FIP et Parties à l'Accord de Nauru) dans le domaine de la pêche.</p>	Relevé de conclusions <a href="#">ici</a>
	<b>Webinaire Nos systèmes alimentaires du Pacifique bleu – terre et mer</b>	6 avril	<p>Dans ce webinaire, un groupe intergénérationnel d'intervenants de la région a répondu à toute une série de questions importantes liées à la santé, à la vitalité et à la pérennité des systèmes alimentaires côtiers et bleus. Il s'inscrit dans le prolongement de la Concertation sur les systèmes alimentaires du Pacifique organisée en 2021, qui a permis de formuler des recommandations visant à adopter des mesures novatrices pour résoudre les difficultés auxquelles est confronté le Pacifique, notamment le changement climatique, la nutrition et les maladies non transmissibles.</p>	<a href="https://www.spc.int/fr/a-l-agenda/our-blue-pacific-food-systems-land-and-sea">https://www.spc.int/fr/a-l-agenda/our-blue-pacific-food-systems-land-and-sea</a>
	<b>Examen de la méthodologie de l'Outil pour l'évaluation des performances de l'agroécologie (TAPE)</b>	3 – 12 août	<p>Atelier régional clôturant les consultations et l'examen participatif de la méthodologie du TAPE avec des collègues des Tonga et des Fidji.</p>	

	<b>Formation virtuelle sur la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses (IATA)</b>	26 – 29 avril	Formation sur le renforcement et l'amélioration des services de laboratoire permettant de lutter contre l'introduction de nuisibles, de maladies et de risques sanitaires dans le Pacifique.	<a href="https://www.spc.int/fr/actualite/communique/2022/04/spc-addresses-pacific-pests-diseases-and-health-risks-through-new">https://www.spc.int/fr/actualite/communique/2022/04/spc-addresses-pacific-pests-diseases-and-health-risks-through-new</a>
	<b>Atelier sur le renforcement du système d'hygiène des conteneurs maritimes</b>	21 – 23 juin	Formation destinée aux trois sous-régions (Mélanésie, Micronésie et Polynésie), qui présentait le SCHS (Sea Container Hygiene System ou système d'hygiène des conteneurs maritimes), fournissait des détails techniques sur son fonctionnement, encourageait une approche globale de la propreté des conteneurs maritimes, et proposait un partage d'expériences entre pays.	<a href="https://www.spc.int/fr/actualite/communique/communique-de-presse/2022/06/lutter-contre-le-risque-les-risques-de">https://www.spc.int/fr/actualite/communique/communique-de-presse/2022/06/lutter-contre-le-risque-les-risques-de</a>
	<b>Atelier spécialisé sur les capacités nécessaires en matière de santé animale dans le Pacifique</b>	Juillet	Consultation régionale s'intéressant aux différents moyens permettant d'évaluer les services vétérinaires et de recenser les lacunes, dans le but de renforcer les capacités régionales des services de santé animale, par exemple en matière de formation paravétérinaire, de surveillance des maladies, de contrôle, de diagnostic et de déclaration des maladies endémiques, de bien-être animal et de productions animales, d'abattage sans cruauté et d'inspection des viandes.	<a href="https://www.spc.int/fr/actualite/actus-web/2022/07/strengthening-veterinary-services-in-the-pacific-to-improve-animal">https://www.spc.int/fr/actualite/actus-web/2022/07/strengthening-veterinary-services-in-the-pacific-to-improve-animal</a>
	<b>Atelier régional consacré au projet de normes internationales pour les mesures phytosanitaires</b>	22 – 26 août	Examen des normes régionales et internationales en matière de biosécurité visant à prévenir la propagation des organismes nuisibles et maladies des végétaux, et à limiter les risques de	<a href="https://www.spc.int/fr/actualite/communique/2022/08/des-souches-de-ravageurs-resistantes-et-des-maladies-vegetales">https://www.spc.int/fr/actualite/communique/2022/08/des-souches-de-ravageurs-resistantes-et-des-maladies-vegetales</a>

			biosécurité liés au commerce dans la région.	
<b>Principaux événements pilotés par d'autres organisations</b>	<b>Conférence sur la sécurité écologique du Pacifique</b>	3 – 5 octobre	Événement réunissant les dirigeants des pays de la région, les partenaires du développement, les organisations régionales, les directeurs de l'agriculture/de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles, ainsi que les médias autour de l'importance d'enrayer et de prévenir la propagation des espèces envahissantes dans les pays insulaires du Pacifique.	<a href="https://www.pacificrisa.org/pesc/">https://www.pacificrisa.org/pesc/</a>
<b>Division géosciences, énergie et services maritimes (GEM)</b>	<b>Réunion pour la résilience du Pacifique (bisannuelle)</b>	5 juillet (Forum de la jeunesse) 6 – 8 juillet	<b>La Réunion bisannuelle pour la résilience du Pacifique</b> constitue une composante clé des dispositifs de gouvernance du Partenariat pour la résilience dans le Pacifique (PRP). Elle constitue une plateforme qui réunit toutes les parties prenantes de la résilience pour montrer et renforcer les mesures pertinentes en faveur de la résilience pilotées par le Pacifique, qui inspirent des apprentissages et de la coopération authentiques. La deuxième Réunion pour la résilience dans le Pacifique avait pour thème « Notre peuple, notre périple : bâtir la résilience de l'intérieur en Océanie ».	<a href="https://www.resilientpacific.org/en/prm-2021">https://www.resilientpacific.org/en/prm-2021</a>  <a href="https://gem.spc.int/meetings/inaugural-pacific-disaster-risk-reduction-ministers-meeting-14th-16th-september-2022">https://gem.spc.int/meetings/inaugural-pacific-disaster-risk-reduction-ministers-meeting-14th-16th-september-2022</a>
	<b>Conférence des ministres chargés de la réduction des risques de catastrophe</b>	15 – 16 septembre 2022	<b>La première Conférence des ministres chargés de la réduction des risques de catastrophe (RRC) du Pacifique</b> a été convoquée par la CPS, organisation mandatée pour la gestion des risques de catastrophe (GRC) dans le Pacifique, avec le soutien du Secrétariat général du Forum	<a href="https://gem.spc.int/meetings/inaugural-pacific-disaster-risk-reduction-ministers-meeting-14th-16th-september-2022">https://gem.spc.int/meetings/inaugural-pacific-disaster-risk-reduction-ministers-meeting-14th-16th-september-2022</a>
	<b>Réunion régionale des directeurs de la sécurité</b>	14 septembre 2022		

	<p><b>civile/gestion des risques</b></p> <p><b>Adoption du FESRIP par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum</b></p>	<p>6 août</p>	<p>des îles du Pacifique. Le Gouvernement des Fidji accueillait la Conférence, avec le soutien financier des Gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.</p> <p>En amont de la Conférence des ministres chargés de la RRC, les directeurs de la sécurité civile/gestion des risques ont tenu leur vingt-sixième réunion à Nadi (Fidji). Elle était axée sur la préparation de la Conférence des ministres et d'un dialogue en vue de créer un mécanisme régional de réponse humanitaire et de réponse aux catastrophes.</p> <p>Le Cadre pour la sécurité et la résilience énergétiques dans le Pacifique (FESRIP) 2021–2030 a d'abord été approuvé par les directeurs des organisations membres du CORP et par la présidence de la Conférence des ministres de l'Énergie. Elle a finalement été approuvée par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum lors de leur Sommet du 6 août.</p>	
	<p><b>Atelier d'élaboration d'une stratégie énergétique régionale</b></p>	<p>28 – 30 septembre</p>	<p>Atelier réunissant les directeurs de l'énergie, les dirigeants des compagnies d'électricité et les partenaires du développement afin qu'ils recensent les domaines prioritaires pour les trois prochaines années et qu'ils élaborent conjointement des stratégies visant à renforcer la collaboration entre partenaires pour la mise en œuvre du FESRIP.</p>	<p>Renforcement des partenariats et de la coordination pour la mise en œuvre des activités menées dans le cadre du FESRIP.</p>

	<b>Conférence des directeurs de l'énergie du Pacifique</b>	5 – 7 juillet 2022	Conférence réunissant les directeurs de l'énergie des pays océaniques et les partenaires du développement pour faire le point sur les progrès nationaux en matière de transition énergétique, et sur les progrès accomplis au regard des objectifs en matière d'énergie fixés par la quatrième Conférence régionale des ministres océaniques de l'Énergie et des Transports.	Préparation de la cinquième Conférence régionale des ministres océaniques de l'Énergie et des Transports, qui aura lieu à Vanuatu en mai 2023.
	<b>Dialogue de haut niveau sur les limites maritimes</b>	16 – 17 novembre	Examiner les progrès des efforts collectifs visant à achever les travaux de définition des limites maritimes conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Veiller à ce que les activités réalisées dans le cadre du Programme sur les limites maritimes dans le Pacifique soient élaborées en collaboration avec les membres et correspondent à leurs besoins. Faire évoluer les priorités des États et Territoires en matière de limites maritimes en leur donnant accès aux formations requises et aux experts.	Favoriser la prise de conscience et la mobilisation active pour mettre en œuvre l'ODD 14.c et la priorité 1 du Cadre d'action Pacific Oceanscape, en trouvant une issue favorable aux revendications sur les zones maritimes et l'extension du plateau continental.
	<b>Réunion des directeurs des services de transports maritimes et Mémorandum d'entente pour l'Océanie</b>	9 – 12 novembre	Examiner les progrès réalisés au regard des priorités adoptées pour mise en œuvre lors de la quatrième Conférence régionale des ministres océaniques de l'Énergie et des Transports. Lancer l'actualisation du Cadre d'action relatif aux services de transport et de son plan de mise en œuvre. Examiner le fonctionnement et l'efficacité du Mémorandum d'entente pour l'Océanie	Plan de travail actualisé et voie à suivre vers la cinquième Conférence des ministres (mai 2023).



			ainsi que les perspectives pour les années à venir.	
	<b>Observation de la Terre/Digital Earth Pacific : consultations nationales</b>	3 juin 11 juin 11 août	Ateliers infrarégionaux réunissant les hauts fonctionnaires (DG/directeurs) des ministères concernés (ministère des Affaires foncières, de l'Agriculture, des Statistiques, etc.) dans trois pays (Îles Marshall, Tonga, Vanuatu) afin de guider l'élaboration du projet Digital Earth Pacific.	Rapport d'évaluation des besoins : <a href="https://www.spc.int/DigitalEarthPacific">https://www.spc.int/DigitalEarthPacific</a>
	<b>Conférence régionale des directeurs des transports</b>	15, 16 et 18 novembre 2022	Examiner les progrès concernant la mise en œuvre des priorités issues de la quatrième Conférence régionale des ministres océaniques de l'Énergie et des Transports, qui s'est tenue au Samoa en 2019, faire le point sur ces progrès, et discuter des préparatifs de la cinquième Conférence régionale des ministres océaniques de l'Énergie et des Transports, qui devrait avoir lieu en présentiel, en mai 2023, à Port-Vila (Vanuatu).	Recommandations concernant le Cadre d'action relatif aux services de transport 2011–2020 (FATS) ; Cadre de reconnaissance pour la Vision des ports du Pacifique 2030–2050 et recommandations ; et amélioration de la coopération régionale et du dialogue avec les partenaires du développement internationaux pour surmonter nos difficultés communes.
	<b>Atelier sur les énergies propres et Conférence des femmes du Pacifique dans le secteur des énergies propres</b>	4 – 6 octobre 2022	Lancement officiel du Plan d'action stratégique du réseau genre et énergie dans le Pacifique (PEGSAP) suivi de la signature de l'accord de subvention entre le Bureau du Département d'État des États-Unis d'Amérique pour les ressources énergétiques, la CPS et le Gouvernement de Tuvalu pour le projet biogaz du pays. La Conférence a mis en lumière de nombreux enjeux liés à la transition énergétique et aux femmes dans le secteur des énergies propres dans la région, et les participants se sont mis d'accord sur les moyens permettant de traiter les questions	Accord concernant un Comité de pilotage régional sur le genre et l'énergie dans le Pacifique visant à favoriser la collaboration entre les pays membres et les partenaires du développement.

	<p><b>Réunion et formation annuelles d'OPERA</b></p>	<p>11 – 14 octobre 2022</p>	<p>prioritaires au cours des trois prochaines années. Le PEGSAP est une plateforme dont l'objectif est d'intégrer la dimension de genre au secteur régional de l'énergie grâce au travail de la Division GEM.</p> <p>Grâce au financement de la BASD, la première réunion annuelle du Bureau de l'Alliance océanienne des régulateurs de l'énergie (OPERA) a été organisée à Nadi (Fidji) afin que les participants examinent les questions liées à la réglementation du secteur de l'énergie dans le Pacifique, échangent sur les bonnes pratiques, partagent des informations, et se penchent sur le plan d'activité et le plan de mise en œuvre d'OPERA. Les sujets abordés par la formation étaient les suivants : fixation des tarifs, indicateurs de qualité des services, pratiques relatives aux accords d'achat d'électricité et fonctionnement du réseau.</p>	<p>OPERA est hébergé au bureau de la CPS à Suva, et la CPS et les membres d'OPERA ont signé un protocole d'accord.</p>
	<p><b>Atelier sur la mobilité électrique dans les pays insulaires océaniques</b></p>	<p>28 – 30 novembre 2022</p>	<p>Cet atelier aura lieu à Suva, et les principales parties prenantes : i) examineront les domaines prioritaires en matière de mobilité électrique dans la région ainsi que les questions qui doivent être portées à l'attention des participants à la cinquième Conférence des ministres de l'Énergie en 2023 ; ii) se pencheront sur la coopération entre PEID en matière de mobilité électrique et établiront un mécanisme de coordination sur cette question dans les pays océaniques ; iii) en apprendront davantage sur les avancées en matière de mobilité électrique dans les</p>	<p>Le PCREEE dirige les travaux de la CPS en matière de mobilité électrique et la CPS collaborera avec d'autres partenaires pour organiser cet atelier.</p>

			pays océaniques, dans les PEID et dans le monde ; iv) créeront des réseaux et partageront leurs expériences ; et v) conviendront des étapes suivantes et de la voie à suivre pour favoriser la mobilité électrique dans les pays océaniques.	
<b>Principaux événements pilotés par d'autres organisations</b>	<b>Atelier sur le Bureau de l'Alliance océanique des régulateurs de l'énergie (BASD)</b>	30 août – 3 septembre	Réunions hybrides rassemblant les responsables des organismes nationaux de réglementation à la recherche d'orientations sur la création d'un Bureau de l'Alliance océanique des régulateurs de l'énergie (OPERA), qui sera hébergé au bureau de la CPS à Suva, et sur les sujets qui bénéficieront d'un financement de la BASD à travers le mécanisme pour des investissements en faveur des énergies renouvelables dans le Pacifique.	Les membres ont confirmé qu'ils étaient favorables à ce qu'OPERA soit hébergé au bureau de la CPS à Suva. La BASD financera une assistance technique à OPERA pendant deux à trois ans.
	<b>Réunions du Groupe de travail du Partenariat pour la résilience dans le Pacifique (PRP)</b>	2 février 2021  Juillet 2022	Représentant plusieurs parties prenantes des États et Territoires membres et des partenaires régionaux, ce groupe de travail constitue un élément clé du mécanisme de gouvernance du PRP pour soutenir la mise en œuvre du Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique (FRDP). La CPS représente actuellement le CORP au sein du Groupe de travail du PRP.	Les principales réalisations ont été les suivantes : activités des groupes de travail technique, normes pour la résilience dans le Pacifique, approbation du mandat du PRP jusqu'en 2030 lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum, en août 2021. <a href="https://www.resilientpacific.org/en/technical-working-groups">https://www.resilientpacific.org/en/technical-working-groups</a> <a href="https://www.resilientpacific.org/en/pacific-resilience-standards">https://www.resilientpacific.org/en/pacific-resilience-standards</a>

	<b>Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur la réduction des risques de catastrophe (RRC)</b>	19 – 22 septembre 2022	L’Australie a accueilli la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur la RRC organisée par le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR). Cet événement constitue la principale plateforme de promotion de la coordination et de la coopération en matière de RRC dans la région Asie-Pacifique. Le Pacifique était bien représenté par le PRP, qui a coordonné le Pavillon du Pacifique de la Conférence, et a soutenu la participation de la région, notamment au niveau ministériel. La semaine précédente, les participants à la première Conférence des ministres chargés de la RRC avaient publié une déclaration forte sur plusieurs domaines essentiels.	<a href="https://apmcdrr.undrr.org/">https://apmcdrr.undrr.org/</a>
<b>Programme durabilité environnementale et changement climatique (CCES)</b>	<b>Comité de pilotage du PACRES</b>	31 août	Le PACRES a organisé la réunion annuelle de son comité de pilotage. Les participants ont fourni des orientations au comité concernant la mise en œuvre du projet.	
	<b>Convention sur la diversité biologique COP 15</b>	17 – 21 octobre	Réunion régionale de préparation à la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la CDB.	
	<b>Préparation et soutien en vue de la COP 27</b>	Tout au long de l’année	Préparation à la COP 27 (31 octobre – 18 novembre) : commentaires sur les projets de rapport des groupes de travail II et III du GIEC, pilotage de la préparation des documents d’information pour les négociations sur l’océan et le climat, soutien à l’information sur les pertes et préjudices pour les porte-parole	

			océaniens, et réunions préparatoires des PEID du Pacifique.	
	<b>Initiative Kiwa</b>	10 décembre, 4 mars, 19 juillet	Le comité de pilotage de l'Initiative Kiwa a tenu trois réunions avec les bailleurs de fonds, les représentants des pays et les partenaires (UICN, PROE et CPS).	<a href="#">Site Web de l'Initiative Kiwa</a>
		20 – 22 avril	Trois webinaires infrarégionaux pour que les correspondants des membres admissibles puissent présenter et promouvoir l'Initiative Kiwa ainsi que le concept de solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique.	Les capacités des pays insulaires océaniques admissibles à accéder aux financements proposés ont été renforcées.
	<b>Plateforme des CDN</b>	8 avril	Lancement de la Stratégie pour la Plateforme des CDN à l'horizon 2030 :	<a href="https://we.tl/t-eV37VLuD6W">https://we.tl/t-eV37VLuD6W</a>
		23 février 30 août – 1 <sup>er</sup> septembre	participation au Dialogue de haut niveau sur les CDN dans le Pacifique. Réunion annuelle des correspondants et dialogue avec les médias organisé en présentiel aux Fidji. Évaluation de la première et de la deuxième phase de la Plateforme des CDN pour orienter la troisième phase (juillet 2022 – août 2024) ; établissement d'un nouveau comité de pilotage et élection d'un nouveau président ; et développement d'un réseau avec les partenaires, les parties prenantes et les médias.	<a href="https://pacificndc.org/sites/default/files/2021-04/Strategy%202030_0.pdf">https://pacificndc.org/sites/default/files/2021-04/Strategy%202030_0.pdf</a> Article (et vidéo YouTube) sur la Stratégie : <a href="https://pacificndc.org/articles/ndc-hub-launches-10-year-strategy-climate-action-pacific">https://pacificndc.org/articles/ndc-hub-launches-10-year-strategy-climate-action-pacific</a>
	<b>Unité financements climatiques</b>	13 – 15 septembre	Conférence de programmation mondiale du FVC pour faire avancer les projets en cours.	Avancement des projets en cours dans le Pacifique.
	<b>PROTEGE</b>	4 – 11 juillet 2022	Atelier régional de la POETCom visant l'analyse de l'évaluation du dispositif de gouvernance et du guide de lecture de la NOAB (cofinancement PROTEGE/Initiative	<a href="https://www.spc.int/fr/actualite/communiques/communique-de-presse/2022/07/lancement-du-premier-guide-pacific-organic">https://www.spc.int/fr/actualite/communiques/communique-de-presse/2022/07/lancement-du-premier-guide-pacific-organic</a>



			Kiwa et projet BPWP), et annonçant la publication du premier guide.	
		3 – 6 octobre 2022	Première rencontre régionale des fermes de démonstration de PROTEGE et du Réseau océanien de fermes pédagogiques biologiques à Bourail (Nouvelle-Calédonie) avec des invités régionaux et internationaux.	<a href="https://protege.spc.int/en/node/1087">https://protege.spc.int/en/node/1087</a>
<b>Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement (EQAP)</b>	<b>Conseil océanien de la qualité de l'enseignement – Réunion annuelle</b>	24 mars	Le Conseil océanien de la qualité de l'enseignement (PBEQ), organe directeur d'EQAP, s'est réuni après avoir mené des consultations auprès des membres et après la réunion du comité de pilotage de la PILNA.	Voir document d'information 11.c
<b>Division droits de la personne et développement social (HRSD)</b>	<b>Cinquième Conférence des ministres de la Culture du Pacifique</b>	27 – 28 avril	Rapports nationaux sur la culture ; examen de la Stratégie culturelle régionale océanienne 2022–2032 et des recommandations issues de l'évaluation du Festival des arts et de la culture du Pacifique.	Compte rendu disponible dans la bibliothèque numérique de la CPS à partir du 7 novembre 2022.
	<b>Trente-cinquième Réunion du Conseil des arts et de la culture du Pacifique</b>	13 – 14 avril	Rapports nationaux sur la culture ; examen de la Stratégie culturelle régionale océanienne 2022–2032 et des recommandations issues de l'évaluation du Festival des arts et de la culture du Pacifique.	Compte rendu disponible dans la bibliothèque numérique de la CPS à partir du 3 novembre 2022
	<b>Troisième réunion annuelle du groupe de travail régional sur la mise en œuvre des lois sur la violence domestique/la protection de la famille</b>	24 – 26 août	Examen des bonnes pratiques en matière de mise en œuvre des lois sur la violence domestique/la protection de la famille ; rapport sur le statut des activités concernant les actions prioritaires pour la mise en œuvre des lois.	Le compte rendu n'est pas encore disponible.

Principaux événements pilotés par d'autres organisations	Première réunion du Conseil de gouvernance du Programme pour le leadership des femmes du Pacifique	12 – 14 octobre	Examen de la mise en œuvre du Programme pour le leadership des femmes du Pacifique et du programme de travail 2023, et prise de décisions.	Le compte rendu n'est pas encore disponible.
	Cinquante et unième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique	11 – 14 juillet	Examen de la Déclaration pour l'égalité hommes-femmes dans le Pacifique et des conclusions de la Conférence triennale des femmes du Pacifique, et prise de décisions.	<a href="#">Conclusions</a>
	Première réunion des dirigeantes océaniques du Forum des Îles du Pacifique Conférence MONDIACULT 2022 de l'UNESCO	9 juin 28 – 30 septembre	Examen des politiques culturelles dans le contexte du développement durable.	<a href="#">Déclaration de la Conférence</a>
Division santé publique (PHD)	Réunion virtuelle des directeurs de la santé du Pacifique	20 et 21 septembre 2022	Principaux objectifs de la Réunion : examiner les questions relatives à la COVID-19, en discuter, prendre des décisions et formuler des recommandations à l'intention des participants à la Réunion des ministres de la Santé du Pacifique.	Les conclusions de la Réunion seront communiquées en temps voulu.
	Réunion des ministres de la Santé du Pacifique	22 – 24 mars 2022	Les principaux objectifs étaient les suivants : tirer parti de la pandémie de COVID-19 pour bâtir des systèmes durables et faire progresser la couverture sanitaire universelle ; placer la santé au	Les conclusions de la Réunion seront communiquées en temps voulu.

			centre des débats sur le changement climatique ; et accélérer la lutte contre les maladies non transmissibles.	
	Réunion des directeurs des services cliniques	29 – 30 août 2022	Principaux objectifs de la treizième Réunion des directeurs des services cliniques : examiner les questions importantes relatives aux services cliniques dans la région ou ayant des répercussions sur ceux-ci, en débattre et formuler des recommandations, en portant une attention particulière à la pandémie de COVID-19.	Les décisions et les recommandations/conclusions de cette réunion seront prises en compte lors de la Réunion des directeurs de la santé du Pacifique et de la Réunion des ministres de la Santé du Pacifique.
	Réunion des directeurs des soins infirmiers et obstétricaux du Pacifique	1 <sup>er</sup> et 2 septembre 2022	Principaux objectifs de la troisième Réunion des directeurs des soins infirmiers des pays océaniques : examiner les questions importantes relatives aux services de soins infirmiers et obstétricaux dans la région ou ayant des répercussions sur ceux-ci, en débattre et formuler des recommandations, en portant une attention particulière à la pandémie de COVID-19.	Les décisions et les recommandations/conclusions de cette réunion seront prises en compte lors de la Réunion des directeurs de la santé du Pacifique et de la Réunion des ministres de la Santé du Pacifique.
<b>Division statistique pour le développement (SDD)</b>	Neuvième et dixième Réunions du Comité océanique des méthodes statistiques	12 – 13 avril 2022 ; 17 – 18 octobre 2022	Supervision et conseils sur les méthodes, les systèmes et les procédures utilisés par les États et Territoires insulaires océaniques en matière de statistiques. Cela permet de s'assurer que ces données sont conformes aux bonnes pratiques internationales tout en restant adaptées à la situation unique	

			de la région. La CPS fait office de Secrétariat.	
<b>Division statistique pour le développement (SDD)</b>	Troisième, quatrième et cinquième Réunions du Groupe de coordination des statistiques générées en Océanie	16 février ; 27 mai et 31 août 2022	Coordonner et suivre les progrès au regard de la feuille de route relative aux statistiques générées en Océanie, et recenser les solutions communes pour la production et l'utilisation des données générées. Le Groupe est présidé par la CPS et ONU-Femmes, et bénéficie du soutien du DFAT.	
	Quatrième Comité permanent océanien des statistiques	8 et 9 novembre 2022	Le Comité permanent océanien des statistiques est un organe subsidiaire officiel de la Conférence régionale des directeurs des services planification et statistique (HOPS), qui se réunit les années où la Conférence n'a pas lieu. Le Comité peut prendre des décisions sur des questions opérationnelles et est habilité à formuler des recommandations à la Conférence régionale des HOPS ou à la Conférence des ministres de l'Économie des pays membres du Forum sur des enjeux stratégiques importants pour le développement des statistiques dans la région. La CPS fait office de Secrétariat.	
<b>PCCOS</b>	Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques : Un océan sain et résilient – laboratoire virtuel	11 mars 2022	L'objectif de cet événement était de présenter la diversité des activités menées dans le Pacifique (par la CPS, les partenaires et les membres) en faveur d'une meilleure connaissance et d'une plus grande protection des écosystèmes marins. L'événement « Vaka Moana : un océan Pacifique sain et résilient » s'inscrivait dans le cadre d'une série de contributions du Pacifique à la Décennie	<a href="https://youtu.be/NKHhpy9ih-M?list=PLCq-WnF3Hdrij7mvUbM9cqrZ1rwWTJX7yV">https://youtu.be/NKHhpy9ih-M?list=PLCq-WnF3Hdrij7mvUbM9cqrZ1rwWTJX7yV</a>

			des Nations Unies pour les sciences océaniques.	
	Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques : Un océan sûr – laboratoire virtuel	7 avril 2022	L'événement « Vaka Moana : un océan Pacifique sûr » s'inscrivait dans le cadre d'une série de contributions du Pacifique à la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques. Il portait sur le thème « un océan Pacifique sûr » pour une société qui comprend et apprécie l'océan en lien avec le bien-être humain et le développement durable.	<a href="https://youtu.be/j3kOIMFbI?list=PLCq-WnF3Hdrj7mvUbM9cqrZ1rwWTJX7yV">https://youtu.be/j3kOIMFbI?list=PLCq-WnF3Hdrj7mvUbM9cqrZ1rwWTJX7yV</a>
	Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques : Un océan accessible – laboratoire virtuel	11 mai 2022	Les participants nous ont transportés à travers le Pacifique bleu auquel nous aspirons, en s'inspirant de notre culture, de nos savoirs traditionnels et de notre rôle de gardien. « Vaka Moana : un océan Pacifique accessible » s'inscrivait dans le cadre des laboratoires de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques et s'est déroulé le 11 mai 2022.	<a href="https://youtu.be/K-3nu5h7P4A?list=PLCq-WnF3Hdrj7mvUbM9cqrZ1rwWTJX7yV">https://youtu.be/K-3nu5h7P4A?list=PLCq-WnF3Hdrj7mvUbM9cqrZ1rwWTJX7yV</a>



## **Annexe 2 : Rapport des Comités des représentants du personnel (SRC) à l'intention du CRGA 52**

### **Nouméa**

L'Assemblée générale 2022 du SRC Nouméa s'est tenue le 29 avril. À l'issue de cette réunion, qui fut une réussite, plusieurs membres du Comité ayant effectué un mandat de trois années consécutives ont présenté leur démission, et de nouveaux membres ont rejoint l'équipe. Roy Benyon, qui a assuré les fonctions de coprésident pendant trois ans, a dû quitter le Comité et a été remplacé par Christelle Petite (Cheffe d'équipe interprétation), Béryl Fulilagi conservant ses fonctions de coprésidente. Le nouveau Comité est actuellement composé de 12 membres (deux hommes et dix femmes), dont cinq agents locaux et sept occupant des postes à recrutement international.

Le SRC Nouméa remercie chaleureusement Roy Benyon de son engagement et de sa contribution aux travaux du Comité ces trois dernières années.

Depuis la tenue de l'Assemblée générale, une des coprésidentes a pris un congé maternité et a été remplacée à titre intérimaire par Kristel Griffiths. Au cours des premiers mois de leur mandat, les nouvelles coprésidentes ont rencontré le Directeur général, Stuart Minchin, pour se présenter et établir un premier contact avec la direction. Un des membres du SRC ayant activement participé à l'examen des questions relatives au PDS a sollicité une rencontre avec les Ressources humaines (RH) en vue du réexamen de la section « Comportements » du PDS. Les discussions entre le SRC et les RH se sont conclues par un échange sur le contenu du compte rendu de la réunion, qui n'a été transmis au Comité qu'après un certain temps.

La nouvelle équipe s'est réunie et a constitué plusieurs groupes de travail thématiques chargés d'examiner des sujets présentant une importance particulière pour le personnel : PDS, conditions applicables aux agents locaux, retraite, indemnités. Ces questions s'ajoutent à celles, d'ordre personnel, dont certains agents saisissent le Comité, et que les deux coprésidentes veillent en toutes circonstances à traiter dans le respect des règles de confidentialité. Au cours de l'année, le SRC a continué à travailler sur la question du changement de lieu de domicile de certains agents internationaux ayant été recrutés localement. Cette question est traitée au cas par cas par les RH et le Directeur général.

Par la suite, le SRC s'est à nouveau réuni et a décidé de porter l'ensemble des questions précitées à l'attention de la direction (Directeur général et Directrice des RH) avant le CRGA. Le Comité n'a pas eu le temps de se réunir souvent depuis son élection, mais reste déterminé à travailler sur l'ensemble des thématiques intéressant le personnel. Il prévoit notamment de réaliser, au cours de l'année, une enquête afin de recenser les sujets sur lesquels les agents en poste à Nouméa souhaiteraient le voir se concentrer.

Le SRC Nouméa entend par ailleurs poursuivre l'excellent travail mené par l'équipe précédente, notamment dans le cadre de réunions régulières avec le Directeur général au sujet des questions intéressant le personnel.

## Suva

Le SRC Suva a tenu son Assemblée générale annuelle le 28 avril 2022. Cinq membres en exercice ont accepté d'effectuer un mandat supplémentaire, et six nouveaux membres ont rejoint l'équipe, ce qui porte à 11 le nombre de membres (sept femmes et quatre hommes), dont huit agents internationaux et trois agents locaux, représentant au total cinq divisions.

### *Questions en cours d'examen*

Depuis la tenue de l'Assemblée générale annuelle, le Comité a animé des échanges entre le Directeur général adjoint (DDG), la Responsable des RH et le personnel sur les questions intéressant le personnel. Les points suivants sont en cours d'examen :

- **Ajustement des traitements** : le SRC Suva prend acte des ajustements apportés récemment aux indemnités journalières applicables à Suva et sur la Coral Coast, en réponse à la hausse des frais de déplacement. Il demeure néanmoins préoccupé par les disparités observées entre le coût de la vie à Suva et le montant des traitements et avantages dont bénéficie actuellement le personnel.
- Le Comité a pris contact avec le DDG et les RH pour appeler leur attention sur la nécessité de réaliser une étude de marché et obtenir des informations et des éclaircissements sur la procédure d'ajustement des indemnités journalières et des traitements.
- **Assurance-maladie** : le Comité est conscient des difficultés financières que le personnel, et en particulier les agents locaux/de soutien, rencontrent pour couvrir la franchise de 20 % à leur charge. Conscient qu'il n'est peut-être pas envisageable d'obtenir de l'actuel prestataire une couverture à 100 %, le Comité a engagé des discussions avec la direction afin de déterminer si des mesures de soutien complémentaires peuvent être envisagées. La révision de la définition des « ayants droit » actuellement en vigueur est également à l'étude.
- **Mobilité interne et avancement des agents locaux** : le SRC Suva a pris part à des discussions avec le personnel et les RH dans le but de fournir des conseils et un soutien aux agents locaux souhaitant bénéficier de possibilités de mobilité interne ou de perfectionnement professionnel.
- **Congé parental** : le Comité prend note avec satisfaction des efforts déployés par la CPS en faveur de l'égalité du genre. Il travaille actuellement à l'élaboration d'une proposition de révision des modalités de congé parental, afin de combler le décalage entre congé paternité et congé maternité.

### *Remerciements*

Le SRC Suva tient à saluer le soutien reçu du personnel de Suva, ainsi que l'esprit de collaboration dont le DDG et les RH ont fait preuve dans le cadre de tous les efforts d'amélioration consentis. Plusieurs avancées notables ont été enregistrées récemment en ce qui concerne :

- la sécurité et le bien-être des agents pendant la crise sanitaire, avec la diffusion de points de situation réguliers qui ont permis de tenir le personnel informé de l'évolution des règles liées à la COVID-19 – le SRC Suva tient à remercier en particulier la Division PHD et le Comité d'hygiène et de sécurité ;
- les améliorations apportées aux installations, notamment l'aménagement d'un nouveau parking et d'un local destiné à l'allaitement sur le campus de Nabua, et le projet d'aménagement d'un autre local destiné à l'allaitement à Narere ;
- la coordination de l'aide mobilisée en réponse à l'éruption survenue aux Tonga : le Comité remercie la Division GEM et l'ensemble du personnel de leur générosité ;
- les mesures prises en réponse à l'augmentation des frais de scolarité dans les écoles internationales ; et
- la formation aux premiers secours – le Comité adresse ses remerciements au Comité d'hygiène et de sécurité.